

Damiatte

Bulletin municipal n°65 - Décembre 2022



Mairie de Damiatte



Horaires d'ouverture :

- Lundi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Mardi : 08h00 - 12h00 / fermé
- Mercredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00



05.63.70.62.60



communededamiatte@wanadoo.fr



<https://www.mairie-damiatte.com>



Page facebook : Mairie de Damiatte

Nouveau !

Directrice de la publication :

Madame FADDI Evelyne, Maire

Rédaction du journal, photos et mise en page :

Mme VERP Delphine

Commission communication

**Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal en version électronique, veuillez en faire la demande par mail au secrétariat de la mairie :
communededamiatte@wanadoo.fr**



Le mot du Maire

La fin de l'année approche, je pense aux derniers mois écoulés et à tous ces évènements que nous avons traversés :

- « la Covid » toujours présente par vagues !
- les factures énergétiques qui grimpent aussi vite que la température cet été !

Heureusement que nous avons mis des ampoules « Led » sur les trois quart de notre éclairage public. La facture a, bien sûr augmenté, mais dans des proportions raisonnables. J'ai proposé au conseil municipal de ne pas éteindre l'éclairage public pour maintenir la sécurité dans le village.

Nous constatons une forte augmentation de la facture d'électricité pour les salles communales ! La température du chauffage dans ces salles sera limitée cet hiver ; nous comptons sur la compréhension des utilisateurs pour la respecter. Soyons attentifs à la dépense énergétique communale comme nous le faisons à titre personnel.

En ce qui concerne les travaux, vous avez pu utiliser ou voir les adolescents et les adultes se défouler au City Stade !!!

Les travaux de busage du fossé du Païssu sont terminés. Ils ont permis de résoudre les problèmes d'eau pluviale stagnante dans le fossé. Un chemin piétonnier a été créé pour une liaison douce entre le hameau de Beauzelle et le village. Nous envisageons un aménagement pour délimiter le chemin piétonnier avec des plantations ou autre.

La création d'un plateau surélevé route de Graulhet, à l'entrée du village, remplit notre objectif de faire ralentir les véhicules.

Malgré l'inflation et la conjoncture actuelle, nous avons d'autres projets d'investissements que nous réaliserons suivant les priorités et les finances :

- travaux pour mise aux normes des vestiaires du stade du Rec
- installation de panneaux solaires sur certains bâtiments communaux
- création d'un local pour des professionnels de santé.

Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants du village et vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Le Maire
Evelyne FADDI

ETAT CIVIL

Bienvenue



Jules LAURENS	17 Janvier 2022 à LAVAU
Lucie BOBILLO	27 Mars 2022 à CASTRES
Lyanna BRET	23 Avril 2022 à LAVAU
Aaron BOUCHER	13 Mai 2022 à QUINT-FONSEGRIVES
Lubin ROSSIGNOL	6 Juin 2022 à LAVAU
Jean PAHISA	13 Juin à LAVAU
Clovis CHOINE	20 Juillet 2022 à LAVAU
Lyla HUELMO	14 Août 2022 à LAVAU
Nina GAYRAUD	20 Septembre 2022 à CASTRES
Ilyan DAABAZ	29 Octobre 2022 à LAVAU
Neya COMBES GERALDES	6 Novembre 2022 à LAVAU
Tom LEROY	16 Novembre 2022 à CASTRES

Toutes nos félicitations

Ranhia DOUARA et Mohamed Tahar M'HAMDI	3 Mars 2022
Delphine CARDEILHAC et Grégory ESTEVE	30 Juillet 2022
Julie FABRE et Damien FORNASIER	19 Août 2022



Ils nous ont quittés

OURADOU Yves, décédé le 28 novembre 2021 (94 ans), chemin de la Brigitte
CEVENNES Gabriel, décédé le 11 décembre 2021 (88 ans), 26 route de Graulhet
CHALON épouse VATTANT Florence, décédée le 30 décembre 2021 (66 ans), 21 avenue du Carboundel
BARCELO Pascal, décédé le 19 Janvier 2022 (57 ans), 15 place de Beauzelle
BRUGUES Pierre, décédé le 3 février 2022 (89 ans), 9 rue Sicardou
FONVIEILLE Nicolas, décédé le 11 février 2022 (43 ans), 6 route de Serviès
ZENTKOSKI Gérard, décédé le 11 février 2022 (62 ans), 1450 route des Plateaux
ESTIVAL épouse THOMIERE Yvette, décédée le 3 mars 2022 (85 ans), 110 route des Plateaux
TOURNIER Gaston, décédé le 22 mars 2022 (93 ans), 2 route de Lavaur
DRUAUT épouse SINCHET Monique, décédée le 3 avril 2022 (80 ans), 695 chemin de la Roussié
BIRON Jean-Marie, décédé le 11 mai 2022 (56 ans), 304 chemin de la Vidalié
VIE Rose-Marie épouse FEDOU, décédée le 16 mai 2022 (85 ans), 1597 route de la Cahuzière
ZAMPIEVRI veuve ROUDOULEUSSE, décédée le 13 août 2022 (90 ans), 242 route du Château
OURADOU Agnès, décédée le 10 septembre 2022 (97 ans), chemin de la Brigitte
VERP Arol, décédé le 3 octobre 2022 (94 ans), 21 place de Beauzelle
SINCHET Michel, décédé le 14 novembre 2022 (78 ans), 695 chemin de la Roussié
PUECH Jean-Pierre, décédé le 05 décembre 2022 (86 ans), 337 chemin de la Bouriasse

*Cette rubrique a été effectuée à partir des informations dont nous disposions.
Nous vous prions de nous excuser pour un éventuel oubli.*



VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations



Le forum des associations s'est tenu le samedi 10 septembre dans la cour de l'école. Nous remercions toutes les associations présentes qui ont participé à ce forum, et qui sont venues présenter les nombreuses activités présentes sur et autour de notre commune : AAPPMA (pêche), l'Abeille sur Bouquet, Agogo, Arts et Loisirs, l'Atelier Citoyen, Basket Damiatte Saint-Paul, AMDPA (arts martiaux), Comité des fêtes, Damiatte Culture et Patrimoine, Centre équestre de Corbière, Ecole de foot du Pays d'Agoût, INICI (yoga), Lous Desferrats, Pétanque Damiattoise, Pimprenelles Saint-Paulaises, Ping Saint-Paulais, Poney-city.

CONCOURS DE PETANQUE INTER ASSOCIATIONS

Après 2 ans d'absence, la 31^{ème} édition du concours amical de pétanque patronné par les Municipalités de DAMIATTE et SAINT PAUL CAP DE JOUX a eu lieu les 25 et 26 août 2022 à SAINT PAUL CAP DE JOUX.

Cette manifestation réservée aux membres des associations, aux salariés des entreprises, aux artisans, aux commerçants et aux professions libérales des 2 communes s'est déroulée dans la bonne humeur. Le traditionnel vin d'honneur offert par les municipalités est venu clôturer cette belle manifestation. Ci-dessous le palmarès :

Concours A :

- 1 - Comité des fêtes de Damiatte
- 2 - Chasse de Damiatte
- 3 - Amicales des sapeurs-pompiers

Concours B :

- 1 - Pétanque Saint-Paulaise
- 2 - Personnel communal de Damiatte
- 3 - Amicale des sapeurs pompiers



DOSSIERS DE SUBVENTIIONS

Pour rappel, les dossiers de demande de subvention pourront être téléchargés sur le site internet de la mairie à compter du 1er janvier 2023, ou retirés en mairie.

Ces derniers devront ensuite être déposés complets en mairie au plus tard le 31 mars 2023.



VIE MUNICIPALE : INFORMATIONS DIVERSES

Eau potable

C'est le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) qui s'occupe de l'alimentation en eau potable sur la commune de Damiatte. L'eau de vos robinets vient de la Montagne Noire. Les tarifs actuellement en vigueur sont les suivants :

- Frais de gestion pour souscription d'un abonnement 25 € HT
- Abonnement annuel 80 € HT
- Tarif de l'eau : - de 1 à 1000 m³ = 2.12 € HT / m³
 - au-delà des 1000 m³ = 1.14 € HT / m³
- Taxes reversées à l'agence de l'eau Adour Garonne :
 - redevance pollution = 0.33 € HT / m³
 - redevance préservation ressource en eau = 0.06 HT / m³



Le SIAEP de Vielmur St Paul émet deux factures par an :

- En janvier : facturation de l'abonnement du compteur pour l'année en cours.
- En mai : facturation de la consommation réelle de l'année N-1 (du 1er janvier au 31 décembre de l'année N-1).

En cas de départ de locataire ou d'une vente immobilière en cours d'année, une facture individuelle sera établie hors période de facturation habituelle afin de solder le compte de l'abonné.

Pour toute information :

Tél : 05.63.74.34.15 ou siaep.vielmur2@wanadoo.fr

www.siaepvielmurstpaul.com

En cas d'urgence (24h/24) : 06.82.66.27.01

Assainissement

◆ Redevance assainissement :

Les tarifs de la redevance d'assainissement collectif applicables au 1er janvier 2023 ont été fixés ainsi : la part fixe s'élève à 20.00 € et la part variable à 1.10 €/m³.

◆ Redevance modernisation du réseau de collecte :

La redevance modernisation du réseau de collecte reste fixée pour 2022 à **0.25 €** par m³ d'eau consommée. Celle-ci est reversée à l'agence de l'eau « Adour Garonne »

La facturation de l'assainissement est basée sur la consommation d'eau potable de l'année précédente.

Bois

Pour alimenter la chaudière de l'école Claude Nougaro, la mairie stocke du bois route de Graulhet au carrefour de Notre Dame ainsi que route de la Gare, au niveau des bâtiments communaux.

Ce bois est récupéré de divers élagages ou donné par des particuliers ; après séchage il est broyé.

Si vous voulez donner du bois (troncs ou grosses branches), vous pouvez le signaler à la mairie.

La municipalité remercie tous les donateurs grâce à qui nous pouvons chauffer l'école à moindre coût par rapport à ceux qui chauffent à l'électricité.



VIE MUNICIPALE : TRAVAUX - ACQUISITIONS 2022

Acquisitions de matériel :

- Remorque : 4 722.00 €
- Débroussailleuse : 747.04 €
- Grilles d'exposition : 597.60 €
- Machine à laver : 219.99 €
- Décorations de Noël : 1 046.40 €

Réserve foncière :

- Achat d'un terrain avenue de la gare (17300 m²) : 26 478.93 €

Eclairage public :

- Place de Beauzelle, chemin du Four à Pain, avenue du Carbounel : 26 070.44 €
- Relamping stade du Rec : 4 732.80 €

Isolation des combles (mairie, salle du Rec, école, logement école) :

- Coût total : 1 360.31 €

City stade :

- Coût total : 83 379.00 €
- Subventions :
 - 32 926.00 € (A.N.S) (agence nationale du sport)
 - 20 845.00 € (D.E.T.R) (état)

Busage chemin du Païssu + chemin piétonnier :

- Coût total : 49 395.60 €
- Subvention : 11 781.00 € (amendes de police)

Abri bus parking Edilians :

- Coût total : 11 954.38 €
- Subvention : 2 925.00 € (amendes de police)

Sécurisation de l'entrée de village route de Graulhet :

- Coût total : 29 975.83 €
- Subvention : 6 294.00 € (amendes de police)



VIE MUNICIPALE : TRAVAUX / ACQUISITIONS (SUITE)

Voirie

Pour mémoire depuis 2015, la Communauté de Communes du Laurécois Pays-d'Agoût (CCLPA) a la compétence voirie.

La gestion de 49 kms de chemins communaux et ruraux goudronnés a été transférée à la CCLPA. En 2022, la CCLPA a effectué des travaux de réfection ainsi que d'hydrocurage des fossés sur les voies suivantes :

- portion de la VC n° 04 (route de Lacapelle) à partir du carrefour avec la RD14
 - portion de la VC n° 05 (route de Saint-Martin) à partir du carrefour avec la RD84 jusqu'aux établissements Tout Faire Matériaux
 - VC n° 22 (chemin du Bourrias)
 - VC n° 5 bis (route de Saint-Martin) à partir du carrefour avec le chemin du Bourrias jusqu'au carrefour avec le chemin de la Brigitte
 - portion de la VC n° 01 (route de la Brunié) du lieu-dit La Brunié jusqu'à l'église de Lacapelle
- L'hydrocurage des fossés de la route de VC n°04 (route de Lacapelle) a aussi été réalisé jusqu'au lieu-dit en Calvet.

La commune a financé à hauteur de 3 846.70 € TTC les travaux de réparation du pont d'en Auriol.

Goudronnage

La commune a confié à l'entreprise BRESSOLLES TP les travaux de goudronnage ci-dessous pour un montant total de 33 598.38 € :

- Parking place de la forge route de Lavaur
- Route de Serviès
- Cour arrière de l'école (donnant sur la cantine)
- Lotissement résidence Boulibou



VIE MUNICIPALE : TRAVAUX A L'ETUDE POUR 2023

- ◆ Réaménagement et replantations au Monument aux Morts
- ◆ Travaux aux vestiaires du REC
- ◆ Pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux (école)
- ◆ Remplacement des néons par des LED dans certains bâtiments communaux
- ◆ Révision du schéma d'assainissement conjointement avec la commune de Saint Paul cap de Joux
- ◆ Eclairage public rue du Rec

PLAN D'EAU ST CHARLES

Vous cherchez un endroit pour vous détendre ou passer un moment, marcher un peu ou profiter d'une aire de jeux avec vos enfants, faire un pique nique ou un barbecue ?

C'est l'endroit idéal, qui vous accueille toute l'année, pour vous ressourcer et observer la nature environnante. Un joli chemin, entretenu par la commune, vous permet de faire le tour du plan d'eau à pied et de vous asseoir si vous le souhaitez, sur l'un des bancs qui jonchent le parcours, ou de suivre le parcours sportif.



C'est également un lieu dédié à la pratique de la pêche dans toutes ses variantes avec une superficie de 1.5 ha, ce lac a été aménagé pour devenir un carpodrome. Le site a également bénéficié de la mise en place de nombreux aménagements.

Parcours labellisé, un balisage routier est mis en place pour vous rendre sur ce site dédié à la pêche à la Carpe.



PARCOURS LABELLISÉ



PLAN D'EAU SAINT CHARLES (SUITE)

Cette année, le site a été agrémenté d'un City Stade, offrant à toute personne la possibilité de pratiquer du sport en extérieur (foot, basket...). De nouvelles tables de pique-nique ainsi que des bancs ont été installés autour de la structure.

Nous vous invitons à respecter le règlement affiché sur place. Pensez bien à prendre votre boisson (gourde, bouteille d'eau...).

D'autres projets d'aménagements autour du plan d'eau sont à l'étude.



RANDONNÉES À DAMIATTE

Circuit boisé de la Capelle randonnée de 19 kms

Au départ de Damiatte, ce sentier agréable est agrémenté de très nombreux passages en sous-bois, parfois sur des portions assez étroites, mais sans dénivelé important : pas de difficulté, donc, pour partir en famille sillonner les collines et les vallons de ce territoire au cœur du Tarn agricole.

À mi-chemin, vous trouverez La Capelle avec son ancienne chapelle. Une partie de ce parcours vous mettra dans les pas du circuit des Plateaux, mais à l'envers.

Le circuit des Plateaux randonnée de 13 kms

Depuis Damiatte et la vallée de l'Agout, jusqu'aux hauteurs des collines vallonnées du cœur du Tarn, cette randonnée alterne d'agréables passages en sous-bois, en lisière de prairies, mais aussi à travers champs. En été, l'ombre bienveillante des essences variées typiques du Pays de Cogna est appréciable.

Le parcours s'achève en retrouvant le plan d'eau Saint-Charles.



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Cette plaquette présente les actions de prévention et les mesures de sauvegarde mises en place par la municipalité face aux risques majeurs auxquels nous pouvons être exposés. Elle est rattachée à votre domicile, doit y être conservée et transmise à ses habitants.

En cas d'alerte, **adoptez un comportement réflexe**, en fonction de la situation, afin de vous mettre en sécurité et de faciliter l'action des secours. Le meilleur moyen d'être informé sur la nature du risque est d'**écouter la radio** : 100 % sur FM 98.1 et de **respecter les consignes des autorités**.

Dans tous les cas :



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.
Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer et ne pas encombrer les secours.
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge sur place.

Les numéros d'appel d'urgence :
112 : appel urgence européen
18 : pompiers
15 : samu
17 : police

En fonction de la situation :

CONSIGNES DE SECURITE	
Inondation	Eteignez le gaz et l'électricité Fermez les portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures Montez dans les étages
Mouvement de terrain	Eteignez le gaz et l'électricité Eloignez-vous de la zone sinistrée
Feu de forêt	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures avec du linge mouillé Dégagez les voies d'accès et d'évacuation
Tempête / Cyclone	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol
Accident nucléaire	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures
Accident industriel et transport de matières dangereuses	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Eteignez le gaz et l'électricité Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures Ne fumez pas
Rupture de barrage	Evacuez... Voir au dos de la plaquette



LA RUPTURE DE BARRAGE : risque majeur (vague sur Damiatte).

EVACUER OBLIGATOIREMENT ET EN URGENCE

Qui est concerné ?

Les habitants du village et sa plaine

L'alerte :

Elle est donnée par la **sirène**, par les **cloches** de l'église de Saint Martin, par une personne munie d'un **mégaphone** qui sillonne le village, par la **radio locale** 100% sur FM 98.1.

Consignes impératives :

N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger. Les enseignants, les éducateurs et le personnel communal sont là pour assurer leur sécurité. Ils sont informés des conduites à tenir et appliquent des consignes strictes en cas d'alerte. Vous devez faire confiance, ils seront pris en charge et conduits sur la commune de Saint Paul Cap de Joux.



Ne téléphonez pas. Même si la tentation est grande, libérez le réseau pour les secours.

Avant d'évacuer :

Coupez le gaz et l'électricité.
Fermez les portes, les fenêtres et les volets de votre domicile.
Prenez vos papiers, médicaments urgents et habillez-vous.
Assurez-vous que vos voisins sont informés de l'alerte.



Où évacuer ?

Les habitants situés entre la voie ferrée et l'Agout doivent obligatoirement se rendre sur la place de l'église de Saint Paul Cap de Joux.

Les habitants situés de la voie ferrée vers Graulhet doivent obligatoirement se rendre à l'église de Saint Martin.

Respectez votre point de regroupement car vous y serez recensé.

Pensez à vos voisins à mobilité réduite, âgés ou isolés : faites preuve de solidarité.

**GARDEZ VOTRE CALME – Faites confiance aux services de secours et respectez leurs consignes.
PENSEZ A PROTEGER VOTRE VIE AVANT VOS BIENS !**

L'ÉCOLE CLAUDE NOUGARO

L'organisation de la semaine scolaire sur huit demi-journées réparties sur quatre jours a été reconduite à compter de la rentrée de septembre 2022.

Les horaires sont : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8H30 - 12H00 et 13H30-16H00.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées deux fois par semaine de 16H00 à 16H30.



107 enfants sont inscrits à l'école et sont répartis comme suit :

Classe TPS-PS-MS : 27 élèves M David ROBERT

Classe GS-CP : 21 élèves Mme Ingrid TOMAS

Classe CP-CE1 : 19 élèves Mme Véronique BARRAU

Classe CE2-CM1 : 20 élèves Mme Laura BONEFOS et Mme Elodie MARTINEZ

Classe CM1-CM2 : 20 élèves Mme Stéphanie TAULELLE.

Présentation des parents délégués de l'école pour l'année 2022-2023

Titulaires :

Eva CARAYON
Pauline DARASSE
Chloé ATGE
Muriel CHOINE
Sandrine JOLLY

Suppléants :

Virginie GAYRAUD
Sandrine HERAIL
Delphine ESTEVE
Jean-Claude AMARAL
Olivier RIVALS

Personnel communal

Présentation des personnes en poste pour l'année 2022/2023 :

- Classe : Marie et Laure sont en classe respectivement de PS-MS avec Mr ROBERT et de GS-CP avec Mme TOMAS
- Cantine - élaboration des repas : Laurence est en charge de la préparation des repas
- Cantine - service : Emilie, Marylène et Annelise assurent le service à la cantine
- Ramassage scolaire : Emilie s'occupe du ramassage scolaire le matin et Laurence le soir
- Garderie : Marylène accueille les enfants durant le temps de la garderie.

Le Noël à l'école

Le mardi 13 décembre, les enfants ont pu déguster le traditionnel menu de Noël :

- Mousse de canard / batavia croutons
- Sauté de chapon à la crème
- Röstis de Noël
- Bonnet du père Noël aux fruits rouges



L'association des parents d'élèves « Les enfants de Nougaro » a offert un spectacle le jeudi 8 décembre « Enigmes au bal des princes », ainsi qu'un livre à tous les enfants.

Enfin, le père Noël a fait sa traditionnelle tournée des classes le vendredi 16 décembre pour distribuer les cadeaux, la municipalité a offert les chocolats et les briques de jus de fruits.



TARIFS COMMUNAUX



LOCATION DE SALLES

	Petite salle des fêtes		Grande salle des fêtes		Salle du Rec	
	Damiattois	Personnes extérieures à la commune	Damiattois	Personnes extérieures à la commune	Damiattois	Personnes extérieures à la commune
Caution	400 €	700 €	400 €	700 €	400 €	700 €
Tarif du 01/04 au 31/10	20 €	60 €	70 €	300 €	30 €	80 €
Tarif du 01/11 au 31/03	40 €	80 €	110 €	400 €	50 €	100 €

Pour les ASSOCIATIONS Locales ou d'intérêt communautaire

Petite Salle, Grande Salle, Salle du Rec : **GRATUIT**

Pour les ASSOCIATIONS Extérieures

Petite Salle, Grande Salle, Salle du Rec : **100 €**

Pour les PROFESSIONNELS (à raison de 2 occupations hebdomadaires maximum) :

Petite salle des fêtes : **20 € /mois**

LOCATION DE MOBILIER

Un nouveau règlement concernant la location du mobilier communal a été mis en place courant 2022. Il a été décidé d'instituer une caution pour toute location de matériel (100 € par tranche de 20 tables et 50 € par tranche de 50 chaises), que celle-ci émane d'un particulier, d'un professionnel ou d'une association. **Les tarifs sont les suivants :**

	Prix unitaire pour la location de chaises	Prix unitaire pour la location de tables
Personnes domiciliées à Damiatte	0.50 €	2.00 €
Personnes non domiciliées à Damiatte	1.00 €	5.00 €
Professionnels implantés à Damiatte et associations locales	Gratuit	Gratuit

CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

Concession perpétuelle : **38.50 € le m²**

Concession pour une case au colombarium d'une durée de 50 ans : **600 €**

Selon le règlement intérieur du cimetière, la superficie des concessions perpétuelles disponibles est de :

- Cimetière de Saint-Martin : 2 m², 3.40 m² ou 5.20 m²
- Cimetière de Lacapelle : 2 m², 3.40 m² ou 4.70 m²

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES - **CCLPA**



PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

« Le plan local d'urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme opérationnel sur l'ensemble de l'intercommunalité. C'est un outil réglementaire prescriptif :

- qui met en œuvre le projet intercommunal, co-construit par les élus à l'horizon de 10-15 ans;
- qui met en articulation les politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques;
- qui traduit les règles d'utilisation des sols »

A l'heure actuelle, nous sommes en phase de consultation des personnes publiques associées (PPA).

L'enquête publique devrait avoir lieu fin du 1er semestre 2023, et nous espérons l'approbation du PLUI pour le début du 2nd semestre 2023.

Ateliers d'informatique

Vous avez besoin d'aide sur Internet et/ou avec votre ordinateur ?

Pierre Mousny, conseiller numérique à la maison du Pays (Serviès), se tient à votre disposition, sur rendez-vous, pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches administratives sur Internet (cartes grises, permis de conduire, retraite, impôts, création de comptes...).

En parallèle, Pierre vous propose des ateliers informatiques gratuits, adaptés à votre niveau, pour vous apprendre à mieux utiliser votre ordinateur, naviguer sur Internet avec de bons réflexes, créer votre compte e-mail ou encore maîtriser le traitement de texte pour réaliser des courriers. Les cours ont lieu à la Maison du Pays (Serviès), tous les mardis et vendredis après-midi de 14h00 à 16h00.

Pour réserver votre place dès maintenant sur les ateliers, contactez la CCLPA au 05.63.70.52.67.

Création d'une banque de l'emploi pour les entreprises du territoire

France Services, en partenariat avec le service « Economie » de la CCLPA, souhaite mettre en place une banque de l'emploi sur le site internet de la CCLPA dès le début de l'année 2023. Toutes les offres des entreprises du territoire seront ainsi consultables, ce qui facilitera la recherche de candidats pour les entreprises et la recherche d'emploi pour les administrés.

Vous êtes employeurs sur le territoire et en recherche de personnel ? La CCLPA vous propose d'être un relai pour la diffusion de vos offres d'emploi. N'hésitez pas à les contacter.

Séjour Ski 2023

Cette année encore, du 27 février au 03 mars 2023, 90 jeunes du territoire, âgés de 7 à 17 ans, vont pouvoir profiter d'un séjour à la montagne pour skier sur la station de "La Mongie" dans les Hautes Pyrénées (65). Qu'importe leur niveau, les enfants pourront s'épanouir en toute sécurité lors de ce séjour exceptionnel où les animateurs leur réservent une semaine grandiose et mémorable. Les tarifs proposés incluent le transport, l'hébergement, les repas, la location du matériel, le forfait pour les remontées mécaniques et les cours avec des moniteurs professionnels.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 12 décembre 2022 et jusqu'au 18 janvier 2023 inclus.

Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la CCLPA.

Pour plus d'informations, contact : 05 63 70 52 67 / anim.jeunesse@cclpa.fr



Liberté
Égalité
Fraternité

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Nos espaces « France Services » du Laurécois-Pays d'Agout vous permettent d'accéder à un bouquet de services du quotidien proche de chez vous.

Un service pour tous !

- **Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne**
- **Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)**
- **Ordinateurs en accès libre**
- **Mise à disposition de documentations diverses**
- **Ateliers informatiques pour débutants**

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- Informations générales par le personnel de France Services

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et les pré-demandes de pièces d'identité

- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...) et prise de RDV téléphonique

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)

- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives

- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne
- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistantes Sociales du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- Damiatte : 1^{er} et 3^e mardi du mois (de 13h30 à 15h30)
Vielmur-sur-Agout : 2^e et 4^e mardi du mois (de 15h à 16h)

SPST

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

MDA (Maison de l'Autonomie)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RPE (Relais Petite Enfance) organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistantes Maternelles sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Laurécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

INFOS PRATIQUES : Permanences

Evelyne FADDI - Maire de DAMIATTE :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9H30 à 12H00.

Laurent VANDENDRIESSCHE - Conseiller départemental :

Le mardi matin sur rendez-vous à la mairie de SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX au : 05.63.70.60.18.

Catherine RABOU - Conseillère Départementale :

Permanences sur rendez-vous au 05.63.51.45.10

CLCV (Consommation logement et cadre de vie) - Association de défense des consommateurs :

Permanence à SAÏX (Maison des associations) tous les lundis de 14h00 à 17h00 et le 1er et le 3ème mardi du mois à SEMALENS (Mairie) de 15h00 à 16h00.

Contact : 06.41.20.97.30 ou clcv.sudtarn@orange.fr

Conciliateur de justice à la CCLPA

Les lundi après-midi sur RDV au 05.63.70.52.67

Défense du consommateur Association Famille Laïque (AFL)

Sur rendez-vous le jeudi après-midi à la Mairie de SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX au 06.33.41.31.04.

Délégués Départementaux du MEDiateur DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur DE CONTI Joseph

Uniquement sur rendez-vous au 06.51.25.27.01

Les 2ème et 4ème lundis du mois de 9h00 à 12h00 au CCAS de GRAULHET (bâtiment à côté de la mairie)

Madame DAURE Aurélie

Uniquement sur rendez-vous au 05.63.45.62.64

Les 1er et 3ème lundis du mois de 09h00 à 12h00 à la sous préfecture de CASTRES

L'assistante sociale du Régime Général:

Tous les mardi et jeudi matins à la Mairie de SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX sur rendez-vous au 05.63.37.68.10. Téléphone de la permanence : 05.63.70.63.63

L'assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole:

MSA Castres : 05.63.48.40.00

Permanence CPAM:

Au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

AMELI-CPAM du Tarn

Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) :

Le mardi et le jeudi de 9H00 à 12 h00 au local de l'association, rue République à St Paul

Tél: 05.63.75.39.57

Maison de service au public:

CCLPA : Sonia LANDES au 05.63.70.52.67

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

ANNUAIRE LOCAL



La Poste

Rue de Belgique 81220 SAINT PAUL CAP DE JOUX

Tél : 05.63.70.70.96

Horaires :

Lundi : 09h00 à 12h00

Mardi : 09h00 à 12h00

Mercredi : 09h00 à 12h00

Jeudi : 09h00 à 12h00

Vendredi : 09h00 à 12h00

Samedi : 09h00 à 12h00



CCLPA Maison du Pays

Le Moulin 81220 SERVIES

Tél : 05.63.70.52.67—accueil.cclpa@orange.fr

Site internet : www.cclpa.fr



Médiathèque

Groupe scolaire Gaston Vedel

81 220 SAINT PAUL CAP DE JOUX

Tél: 05.63.75.97.27

Horaires d'ouverture pour juillet et août :

mercredi et samedi 10h00 - 12h00

Horaires d'ouverture le reste de l'année :

Lundi 15h30- 18h Mercredi 10h00- 12h00 et 14h00 -17h00

Samedi 10h00 - 12h00

Mail : mediastpaul.pays.agout@orange.fr



SIAEP VIELMUR/ST PAUL

(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)

348, Chemin de Varagnes 81220 GUITALENS-L'ALBARÈDE

Tél: Secrétariat: 05.63.74.34.15

Tél: Dépannage: 06-82-66-27-01

E-mail: siaep.vielmur2@wanadoo.fr



La Gare

Avenue de la Gare 81220 DAMIATTE

Tél : 05.63.70.61.34 du lundi au vendredi



Gendarmerie

Route de Lautrec 81570 VIELMUR-SUR-AGOUT

Tél : 05.63.82.17.00

DECHETS - TRI SELECTIF

persévérons et continuons à garder notre commune propre

Nous avons constaté une sensible diminution des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants sur notre commune mais le 0 % n'est pas encore atteint. Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 et sont passibles d'amendes pouvant aller de 450 à 1500 € et qu'ils coûtent cher à la commune.



Prenons de bonnes mesures, un geste simple et efficace :

- les emballages usagés sont à mettre en vrac : dans les conteneurs jaunes,
- les ordures ménagères (sacs poubelles noirs) : dans les conteneurs verts,
- le verre : dans les bornes récup verre,
- les vêtements : dans les bornes "Le Relais",
- les déchets verts, encombrants, gravats, huiles usagées... : à la déchèterie.

Liste des déchèteries (gratuites pour les particuliers)

GUITALENS-L'ALBAREDE Route de Varagnes Serviès Tél 05 63 70 99 30
Mercredi - Vendredi - Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



PUYLAURENS Route de St Paul Cap de Joux Tél 05 63 59 12 29
Mardi - Jeudi - Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



GRAULHET ZI du Rieutord -Bd Dr Pontier Tél 05 63 34 47 77
Du lundi au samedi : 8h à 12 h et de 14h à 17h50



Donner, partager, vendre Et une deuxième vie commence...

Une maison à vider, des placards à désencombrer : vous pouvez choisir de donner ou de vendre les objets et matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, pour qu'ils trouvent une deuxième vie. Le troc, le don ou le marché d'occasion sont de bonnes solutions pour limiter l'apport d'objets et de matériaux en déchèterie. Il est ainsi possible de réduire jusqu'à 13 kg les déchets produits par personne et par an ; et surtout, de faire bénéficier de ce dont nous n'avons plus besoin à d'autres.

Un annuaire pour allonger la durée de vie des objets

Donner, réparer, revendre mais aussi louer ou prêter nos objets du quotidien, de nombreuses solutions existent. Un annuaire avec les coordonnées de différents acteurs a été mis en ligne par l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Si vous souhaitez faire réparer votre vieux smartphone, emprunter un outil, plutôt que de l'acheter... venez visiter le site :

longuevieauxobjets.gouv.fr

COLONNE À VERRE -RÉCUP-VÊTEMENTS RÉCUP-PILES

Vous trouverez sur notre commune, des containers pour le verre et un récup piles face à l'usine Edilians.

Pour les vêtements, des conteneurs sont à votre disposition, un face à l'usine Edilians et un sur la place de l'école, si ces derniers sont pleins, ne laissez pas les sacs à côté, vous pouvez les déposer également à la déchèterie.



TRI SÉLECTIF - RAMASSAGE

PORTE A PORTE	 Ordures Ménagères	 Tri sélectif (jaune)
Damiatte	Lundi - Vendredi Matin	Jeudi Matin
BACS DE REGROUPEMENT	 Ordures Ménagères	 Tri sélectif (jaune)
Damiatte village + Beauzelle	Lundi - Vendredi	Jeudi
Damiatte campagne	Lundi	Jeudi

Nouvelles consignes de tri

1^{er} janvier 2023 : 100 % des emballages et papiers se trient !

Le geste de tri devient plus simple, plus facile. Dans quelques semaines, nous devons déposer tous nos emballages et papiers dans le bac jaune.

Le 1^{er} janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triezy tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

En résumé :

Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri !

On le trie en vrac, non imbriqué et bien vidé

Ces nouvelles consignes de tri, plus simples, visent à recycler toujours plus et à alléger au maximum notre poubelle noire. Pourquoi ?

- 1 - Pour **contenir la hausse du coût du déchet**,
- 2 - Pour **économiser les ressources naturelles et l'énergie** (1 tonne d'emballages en plastique permet d'économiser plus de 800 litres de pétrole)
- 3- Pour **créer de l'emploi local et pérenne**. Le nouveau centre de tri à Labruguière a permis la création de 18 nouveaux emplois.

Attention : bouteilles, pots et bocaux en verre : toujours dans le conteneur à verre !



VIVRE ENSEMBLE

Cette rubrique est reprise régulièrement dans nos bulletins mais il semble bon de rappeler quelques règles afin de préserver la qualité de vie dans notre commune. Le Maire est trop souvent sollicité pour des problèmes qui, avec un peu de bonne volonté de chacun, seraient vite résolus.

Quelques exemples de règles à respecter :

Tonte et bricolage

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 9h à 12h00 et de 14h à 20h00

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Entretien :

♦ **des haies et des arbres du domaine privé en bordure du domaine public**

Les arbres, les branches, les racines et les bois qui avancent sur l'emprise du domaine public doivent être coupés à l'aplomb, des limites de ce domaine. Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Les opérations d'élagage et de recépage sont effectuées à la diligence des propriétaires.

♦ **des terrains**

Concernant les mauvaises herbes et autres, il est illégal de laisser son terrain en friche. L'obligation d'entretenir son terrain peut s'expliquer, hormis la pollution visuelle imposée aux voisinages, par le souci de prévenir des nuisibles et des incendies en été. Les obligations incombant au propriétaire sont prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2213-25.

Il est interdit de brûler à l'air libre ses « déchets verts », comme l'ensemble de ses « déchets ménagers », sous peine d'amende.

Petits trucs pour bien vivre avec nos amis les bêtes

Ne laissez pas errer vos animaux, en cas de divagation, les chiens seront conduits à la fourrière par les employés municipaux. Les propriétaires se verront alors facturer des frais pour le récupérer. Identifiez et vaccinez vos animaux.

Déclarez à la mairie votre chien de garde ou de défense de 2e catégorie (Animaux qui doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique)

Ramassez les déjections de vos animaux laissées sur les parties communes, sur les lieux de passage et sur les espaces verts.

Faites tout votre possible pour éviter :

- qu'il se sauve

- les aboiements fréquents ou trop intenses (ne pas laisser seul trop longtemps votre animal...)



Merci de ramasser derrière lui...

Tous les chiens doivent être tenus en laisse lors de vos promenades.

AUTABUS



L'autabus est un véhicule itinérant de la délégation de la Croix Rouge française du Tarn. Il va à la rencontre de nombreux habitants des campagnes afin de lutter contre l'isolement et la précarité qui peuvent en toucher certains.

Il s'arrête le jeudi tous les 15 jours, parking du stade du REC.

Pour connaître les jours de passage n'hésitez pas à contacter le numéro suivant.

Comment bénéficier de l'aide ?

Vous pouvez vous adresser à :

- DELEGATION TERRITORIALE DU TARN - ZA de La Prade - 81120 REALMONT

Tél : 05.63.58.31.60 ou 06.18.51.50.13 / mail : dt81@croix-rouge.fr

- La Maison du Département à PUYLAURENS Tél: 05.63.37.68.10

- Directement auprès des bénévoles de l'Autabus lors de son passage

- Auprès de votre mairie.

CARTES DE TRANSPORT GRATUITES

(valables trains et cars TER et cars régionaux Occitanie)

Pour connaître vos droits suivant votre situation, vous pouvez appeler la Maison du département de Puylaurens 05.63.37.68.10, de Graulhet 05.63.42.82.60, ou de Lavaur 05.63.83.12.60 qui pourront vous renseigner avant d'effectuer les démarches.

Si vous pouvez en bénéficier, vous devez compléter et déposer un dossier de demande et présenter les pièces justificatives à la Maison du Département la plus proche de votre domicile.

Le dossier sera ensuite envoyé au service concerné pour étude, vérification des pièces et des droits à la gratuité, la décision vous sera transmise directement à votre domicile.

Ci-dessous la liste des personnes qui peuvent prétendre à ces cartes de transports gratuites (sous conditions de ressources) :

- ◆ **Bénéficiaires du RSA**
- ◆ **Demandeurs d'emploi**
- ◆ **Bénéficiaires de l'allocation personnes âgées**
- ◆ **Demandeurs d'asile bénéficiaire de la protection internationale**



CHASSE



Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme ?

Le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est accessible aux détenteurs d'armes chasseurs (majeurs) depuis le 8 février 2022. La création d'un compte personnel dans le SIA leur est maintenant indispensable pour acquérir ou céder une arme. A défaut vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour créer votre compte.

Renseignez-vous et créez votre compte sur : sia.interieur.gouv.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire. Tout français âgé de 16 ans doit faire la démarche de se recenser auprès de sa Mairie pour obtenir une attestation de recensement, dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire (possibilité de régularisation jusqu'à l'âge de 25 ans).

Les pièces à fournir sont les suivantes : livret de famille et carte d'identité ou passeport.

Une fois le fichier de recensement transmis par la mairie, le recensé sera automatiquement contacté afin d'ouvrir son compte sur majdc.fr

Il sera convoqué vers ses 17 ans et 3 mois.

Pour ceux ayant ouvert un compte sur majdc.fr :

- 60 jours avant la date de convocation : mail de pré-alerte

- 45 jours avant la date prévue, ils pourront depuis leur compte télécharger leur ordre de convocation / changer la date si elle ne leur convient pas.

Pour ceux qui n'ont pas de compte, l'ordre de convocation leur sera envoyé par voie postale au plus tard 10 jours avant la date de convocation.

Pour toute question relative à la JDC, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr

Le défaut de recensement empêche le jeune de passer tout examen soumis au contrôle de l'autorité publique (examen scolaire, permis de conduire...).

Le Centre du Service National ne délivre plus de duplicata d'attestation de recensement. Conserver l'original. En cas de perte ou de vol, il faut s'adresser au C S N de Toulouse de préférence par mail ou par courrier (joindre une copie de la carte d'identité).



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger **seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents** doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire. (AST)

Le formulaire peut être retiré en Mairie ou téléchargé sur internet <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>.

L'enfant doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant [les fiches pays du site diplomatique.gouv.fr](http://les.fiches.pays.du.site.diplomatique.gouv.fr)).

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Autorisation de sortie du territoire



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (SUITE)

CARTE D'IDENTITE

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Attention pour les personnes mineures, les CNI sont valables 10 ans lors de la délivrance. Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.



La délivrance de carte d'identité ou passeport se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette, un smartphone
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une des mairies disposant d'un dispositif de recueil
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreinte digitale
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande

Formulaire papier : Le formulaire de demande de carte d'identité ou passeport (cerfa n°12101*02 ou 12100*02) peut vous être remis au guichet de la mairie choisie (il est disponible également à la mairie de votre commune). Il doit être rempli à l'encre noire, en lettres majuscules et être accompagné des pièces justificatives.

Point numérique : Cartes Grises et Permis de Conduire



La Maison du service au public de Serviès peut vous accompagner pour toutes ces démarches et vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Prise de rendez-vous et renseignements auprès de Mme Sonia Landes au 05 63 70 52 67 / msap@cclpa.fr

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez faire appel aussi à **des professionnels habilités**.

Sur le site ci-dessous, vous pouvez voir la carte du Tarn des centres agréés :

https://www.telecartegrise.com/annuaire-carte-grise/professionnels_habilites/departements/Tarn-81/

et cliquer sur la ville qui vous intéresse, en déroulant vous aurez les coordonnées des professionnels auxquels vous pourrez éventuellement demander le coût de leur intervention.



Veillez trouver la liste des interlocuteurs et leurs coordonnées selon votre demande.

- Un **raccordement neuf inf à 36 KVA** vous devez
 - ✓ Contacter le SDET au 05.63.43.21.40
 - Site <https://sdet.fr>
- Une modification de **raccordement inf à 36 KVA** vous pouvez faire vos demandes
 - ✓ par téléphone : 09 69 321 863 choix : N°1
 - ✓ par mail : are-nmp@enedis.fr
- Un **raccordement neuf sup à 36 KVA, un déplacement d'ouvrage** (câble réseau, poteau,...), **un bâtiment collectifs** vous pouvez faire vos demandes
 - ✓ par téléphone : 09 69 321 899 choix : 1
 - ✓ par mail : aremabt-nmp@enedis.fr
- Joindre notre **service clients** : signaler un support endommagé, une porte de coffret cassé, demander une protection de chantier,... vous pouvez faire vos demandes
 - ✓ par téléphone : 09 69 321 863 choix : 3
 - ✓ par mail : serviceclients-nordmidipyrenees@enedis.fr
- Joindre notre service **dépannage** Enedis Tarn
 - ✓ par téléphone : 09 72 67 50 81

Nous vous rappelons les précautions à observer :

Ne jamais s'approcher ou toucher aux lignes électriques, même tombées à terre.

Signaler à Enedis toute anomalie constatée (fils électriques trop bas, poteaux endommagés...)

En cas d'utilisation de groupes électrogènes individuels ou collectifs, les placer à l'extérieur des habitations

Respecter les zones de danger balisées

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGETIQUE

Vous rencontrez des difficultés à régler les factures d'électricité ou à vous chauffer ? Le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET) propose d'accompagner les familles en situation de précarité énergétique sur votre commune.

Veillez contacter la mairie, si vous souhaitez qu'un conseiller se rende à votre domicile pour vous informer sur les éco-gestes et vous remettre un kit de matériel visant à réduire la consommation d'énergie, sous condition d'éligibilité en fonction des ressources.



TARN RENOV'OCCITANIE

Le guichet unique pour votre projet de rénovation énergétique

Tarn Renov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie. Il a été créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.

Dans le Tarn, ce service est porté par le Département, qui a donné une mission d'intérêt général au **CAUE** et à l'**ADIL**, pour assurer cette mission.

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires ou locataires, bénéficiez de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

Contactez Tarn Renov'Occitanie

- Un numéro unique : **0805 288 392** - Numéro vert

Contact : renovoccitanie@tarn.fr - 97 Bd Soult, Albi

Permanences téléphoniques et accueil sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour plus d'information : <https://renovoccitanie.tarn.fr>.

ADIL du TARN

Tout savoir sur le logement : conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Propriétaire, locataire, propriétaire bailleur, l'ADIL répond à vos questions.

Contact : ADIL du TARN - 3 boulevard Lacombe- 81000 ALBI

Tél : 05.63.48.73.80 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

C.A.U.E du TARN

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une **mission d'intérêt public**, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la **qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement** dans le territoire départemental.

Contact : CAUE du TARN - 188 rue du Jarlard - 81000 ALBI

Tél : 05.63.60.16.70

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

- le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Chèque énergie

Le chèque énergie sert à vous aider à **payer les dépenses suivantes** :

- **Factures d'énergie et achat de combustible**
- **Charges d'énergie incluses dans votre redevance (sorte de loyer),**
- **Certains travaux ou dépenses énergétiques pour votre logement**

Vous n'avez aucune démarche à faire pour en bénéficier. Le montant du chèque est d'au minimum 48 € et d'au maximum 277 € TTC.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS



L'année 2021 a été mauvaise, avec une météo capricieuse, de la mortalité sur le rucher et une production de miel quasiment nulle.

L'année 2022 semblait prometteuse. Les essaimages de printemps, très nombreux, ont permis de repeupler le rucher qui avait subi des pertes en hiver. Une première extraction de miel de printemps a eu lieu en mai. La chaleur et la sécheresse de l'été ont fait souffrir les fleurs, les arbres et la production agricole. Malgré cela, il y a eu une petite production de miel en octobre. Le rucher n'a pas souffert de mortalité. Les abeilles bénéficient d'un environnement favorable par sa diversité : des bois, des cultures, du maraîchage, de l'eau et des fleurs dans les jardins qui ont été d'un grand secours à la fin de l'été.

L'association est ouverte à toute personne qui est intéressée par la vie des abeilles. Aucune compétence particulière n'est requise pour cette découverte.



Nos Valeurs :

- le partage, la responsabilité, l'ouverture d'esprit, l'entraide, la prise de conscience, la transmission, la convivialité.

Nos Objectifs :

- Promouvoir l'abeille, son rôle et partager des connaissances, un vécu, des émotions.
- Protéger et défendre l'abeille.



Pour tous renseignements, enlèvement d'essaims, nous contacter :

David SEON : 06.48.05.94.72

Jacqueline COUSTENOBLE : 06.64.19.50.62

Cyril MARTINEZ : 06.17.45.43.12

Claire COUVIDAT : 06.49.70.90.10

abeillesurbouquet@emailasso.net





AAPPMA Damiatte / Saint paul

Depuis le début de l'année 2022, un nouveau bureau a vu le jour composé de 10 membres :

BRET Alexis (Président), SANS Paul, BRET Gérard, BETTON Philippe, VIALA Jean-Marie, SANS Christophe, ODETTI Anne-Marie, PELTIER Peter, MORI Théo et SENEGAS Sylvain.

La société de pêche compte un effectif en cartes de pêche stable actuellement, de 180 cartes de pêche.

De nombreux empoissonnements en truites AEC ont eu lieu cette année. Près de 800 kg de truites ont été déversés dans les plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte cette année (reconduits en 2023), et 200 kg dans les ruisseaux d'En Guibaud, du Lézert et dans l'Agoût.

Normalement, la fédération va empoissonner en poissons blancs le grand lac et le petit lac de La Cahuzière à Damiatte, courant 2023.

L'AAPPMA a organisé de nombreuses manifestations cette année :

- championnat Occitanie carpe au coup 2ème division 2022
- qualificatif coupe de France Occitanie carpe au coup 2022
- concours en américaine (duo) carpe au coup au carpodrome
- déjeuner marche à pieds lacs de Damiatte pour la lutte contre le cancer du sein
- fish'in Tarn 4 en collaboration avec la fédération de pêche du Tarn qui a vu la participation

de près de 450 visiteurs, majoritairement des familles et des enfants.

Une école de pêche devrait normalement voir le jour en mars 2022, afin d'apprendre les bases de la pêche aux enfants.

Pour plus de renseignements concernant l'écoles de pêche, veuillez contacter M BRET Alexis au 06.51.73.91.58.

L'AAPPMA a œuvré à rendre accessible et aménager un site remarquable au lieu dit Cabrilles à Saint Paul Cap De Joux, sur près de 300 mètres de berges ombragées, afin que familles et enfants pêcheurs puissent s'adonner à leur passion qui est « la pêche ».

Sur ce site, des poubelles vont être mises en place par l'AAPPMA afin de laisser l'endroit propre comme à votre arrivée.

Nous constatons aussi que de plus en plus de pêcheurs au coup viennent s'affronter à nos carpes sur nos plans d'eau de La Cahuzière, ce qui est très encourageant pour nos bénévoles.

Cette année, un fort épisode de sécheresse a rendu notre tâche très difficile.

Le président de l'AAPPMA Damiatte/St Paul remercie l'ensemble des bénévoles de la société de pêche, et la municipalité de Damiatte qui ont œuvré pour la sauvegarde de notre cheptel piscicole au cours de cette sécheresse. Il tient aussi à remercier l'ensemble des bénévoles de l'association et la municipalité de Damiatte, qui sont présents toute l'année afin que vous puissiez exercer votre loisir le plus agréablement possible au bord de l'eau.

Le président de l'AAPPMA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une année halieutique à venir meilleure qu'en 2022.

Le Président
Mr BRET Alexis



ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE COMBATTANTS ALGÉRIE TUNISIE MAROC C.A.T.M.

Voilà la fin de l'année qui approche, le mois de Novembre avec l'armistice de la deuxième guerre mondiale où nous commémorons cette année le 104ème anniversaire. Pour les plus jeunes, cela peut leur paraître lointain, mais malgré cela il ne faut pas oublier.

Ce 11 novembre 1918 fut une grande joie pour la France et ses alliés, après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne et aux empires centraux.

Il n'y a pas une ville, un village de France, qui ne gardent pas, gravé dans la pierre d'un monument aux morts, le souvenir de ceux qui sacrifièrent leur vie pour la patrie et la liberté.

En cette journée de recueillement, ayons une pensée également pour nos soldats tués ou blessés ces derniers mois, en opération extérieure et inclinons-nous devant la douleur de leurs familles.

Comme tous les ans, l'association a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts de St Paul en hommage à tous ceux qui sont morts dans ce conflit.

Dans quelques jours, la semaine avant Noël, nous rendrons visite à nos malades à domicile, à l'hôpital ou en maison de retraite ; nous en profiterons pour leur apporter le colis de l'amitié avec quelques friandises.

Du fait de l'épidémie de covid, cela fait deux ans que nous n'avons pas fait de loto et nos fonds sont en baisse, nous pensons qu'en 2023 toutes les conditions seront réunies pour refaire le loto.

Il aura donc lieu le dimanche le 12 Février 2023 à 14h 30 dans la salle des fêtes de St Paul, nous vous invitons à venir nombreux soutenir notre action. Il sera suivi le dimanche suivant de l'assemblée générale.

La fin de l'année approche, nous vous présentons nos meilleurs vœux, une année de bonheur, de joie, de paix, de santé. Bonne et heureuse année à tous.



Le président
Georges Roudet



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

JUDO - JUJITSU - TAISO - AUTODÉFENSE - IAÏDO

L'ÉQUIPE DES ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT C'EST :

UN ENTRAÎNEUR TITULAIRE D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL EN ARTS MARTIAUX OPTION JUDO/JUJITSU ET QUI SE FORME CONTINUELLEMENT TANT AU NIVEAU TECHNIQUE QU'AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE ET CE POUR LES PUBLICS DE TOUS ÂGES.

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE DE QUALITÉ QUI A SU MAINTENIR LE CLUB EN VIE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DU CONTEXTE SANITAIRE ET LES INTERDICTIONS DE PRATIQUER IMPOSÉES LORS DE LA PANDÉMIE.

DES BÉNÉVOLES DYNAMIQUES QUI PERMETTENT AU CLUB DE PROPOSER DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DU VILLAGE.

UNE AMBIANCE FAMILIALE ET UNE BONNE HUMEUR MÊLÉES À UN TRAVAIL SPORTIF RIGOREUX QUI SONT LES CLÉS DU SUCCÈS DU CLUB.

SPORTIF

NOTRE CLUB A FORMÉ DEPUIS 2009 6 CEINTURES NOIRES DONT DEUX ONT OBTENU LE DEUXIÈME DAN.

QUALIFICATION ET PARTICIPATION D'UNE DE NOS FÉMININES LA SAISON PASSÉE À LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ÈME DIVISION. (ELLE A D'AILLEURS OBTENU SA CEINTURE NOIRE AU COURS DE CETTE SAISON 2021-2022 À L'ÂGE DE 17 ANS).

DE NOMBREUSES MÉDAILLES OBTENUES LORS DES PHASES DÉPARTEMENTALES (DERNIER ÉCHELON DE COMPÉTITION POUR NOS MINI-POUSSINS ET POUSSINS).

DES SÉLECTIONS EN PHASES NATIONALES ET INTER-RÉGIONALES AINSI QUE DES PODIUMS EN PHASES RÉGIONALES (OCCITANIE) POUR NOS ADOS.

FORMATION À L'ARBITRAGE AU SEIN DU CLUB ET PARTICIPATION À L'ÉCOLE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTALE AVEC DE TRÈS BONS RÉSULTATS LÀ AUSSI.



ANIMATIONS

ORGANISATION DE STAGES JUDO/ACTIVITÉS LORS DES VACANCES (AQUAVAL, ACCROBARANCHE, RANDONNÉES DANS LE SIDOBRE, VOIE VERTE EN VÉLO, ETC.).



PARTICIPATION À DE NOMBREUX STAGES TECHNIQUES EXTÉRIEURS DIVERS ET VARIÉS, DONT AVEC DES EXPERTS JAPONAIS ET PARFOIS DES CHAMPIONS FRANÇAIS.

DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS. ORGANISATION DE TOURNOIS INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉBUTER QUE CE SOIT LE JUDO, LE JIJITSU, LA SELF-DÉFENSE OU LE TAÏSO, CHACUN PEUT PRATIQUER UN ART MARTIAL À SA PORTÉE.

LE JUDO C'EST UN MOYEN DE PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE TOUT EN APPRENANT À SE DÉFENDRE ET À PARFAIRE LA MAÎTRISE DE SON CORPS ET DE SON ESPRIT. C'EST AUSSI UN MOYEN DE SE VIDER L'ESPRIT DE TOUS LES TRACAS QUOTIDIENS.

LA COMPÉTITION N'EST PAS OBLIGATOIRE, ON PEUT TRÈS BIEN PRATIQUER LE JUDO POUR LE LOISIR SANS RISQUER DE SE BLESSER.

CONTRAIREMENT À UNE IDÉE REÇUE LE JUDO N'EST PAS BASÉ SUR LA FORCE MAIS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE ET DU DÉPLACEMENT CE QUI PERMET À TOUT LE MONDE DE LE PRATIQUER.



L'UNESCO A DÉCLARÉ LE JUDO MEILLEUR SPORT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DE 4 À 21 ANS.

POURQUOI LE JUDO ?

POUR DÉVELOPPER MON TONUS MUSCULAIRE ET MA CAPACITÉ CARDIO-VASCULAIRE.

LE JUDO EST BON POUR TOUS SANS ÉGARDS À L'ÂGE OU AU SEXE.

LE JUDO ENTRAÎNE LES RÉGIONS DE MON CORPS AIDANT À L'ÉQUILIBRE, À LA POSTURE ET À LA COORDINATION.

LE JUDO PROMET UN STYLE DE VIE SAIN.

LE JUDOKA APPREND À RESTER CALME SOUS PRESSION CE QUI FACILITE SA GESTION DES DIFFICULTÉS QU'IL RENCONTRE.

LE JUDO ENSEIGNE DES TECHNIQUES COMPLEXES QUI CONTRIBUENT À AMÉLIORER MA CAPACITÉ À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ET À RENFORCER MON ESPRIT CRITIQUE.

APPRENDRE LE JUDO C'EST AUSSI APPRENDRE DES TECHNIQUES D'AUTODÉFENSE.

LE JUDO AMÉLIORE LA CONFIANCE EN SOI.

LE JUDO AMÈNE À FORGER DE NOUVELLES AMITIÉS.

LE JUDO AUGMENTE LA CAPACITÉ DE CONCENTRATION.



COURS DE SELF DÉFENSE JU-JITSU

COURS OUVERT AUX DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS OUVERT À TOUS ET TOUTES À PARTIR DE 14 ANS. LES COURS SONT EMPREINTS DE BONNE HUMEUR DISPENSÉS DANS LE RESPECT DE CHACUN. TRÈS BONNE AMBIANCE GARANTIE !

- AIDE À PERDRE DU POIDS ET À AVOIR UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE.
- DÉVELOPPE LA CONFIANCE EN SOI.
- AIDE À DIMINUER LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ.

LE JU-JITSU REGROUPE LES TECHNIQUES DE COMBAT QUI FURENT DÉVELOPPÉES PAR LES SAMOURAÏS DANS LE JAPON FÉODAL, CET ART ENSEIGNAIT AUX BUSHIS (GUERRIERS) À SE DÉFENDRE LORSQUE CEUX-CI ÉTAIENT DÉARMÉS LORS D'UN DUEL OU SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

SELF-DÉFENSE ENSEIGNÉE DANS SES COMPOSANTES PSYCHOLOGIQUES, TECHNIQUES ET LÉGALES (LÉGITIME DÉFENSE).



LE CLUB

SUR 44 CLUBS TARNAIS NOUS SOMMES CLASSÉS 6ÈMES EN NOMBRE DE LICENCIÉS AVEC 117 PRATIQUANTS

TARIFS INCHANGÉS DEPUIS DE NOMBREUSES SAISONS GRATUITÉ TOTALE DES ACTIVITÉS ANNEXES.

UN DES PLUS BEAUX DOJO DE LA RÉGION OÙ IL FAIT BON PRATIQUER

COURS DE TAÏSO DYNAMIQUE AVEC DE NOMBREUX PRATIQUANTS DE TOUS ÂGES ET TOUS NIVEAUX.

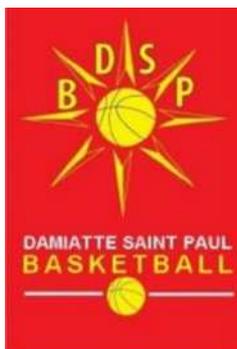
COURS DE SELF-DÉFENSE : CONJUGUEZ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SAVOIR GÉRER UNE AGRESSION.

LES PREMIERS COURS D'ESSAI SONT GRATUITS. VENEZ ESSAYER !



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

Renseignements : amdpa81@gmail.com / amdpa.ffjudo.com / Arts Martiaux Du Pays d'Agout



BASKET DAMIATTE SAINT-PAUL



Malgré deux saisons presque « blanches », le BDSP grâce à la bonne volonté, la patience et l'engagement de ses bénévoles et licenciés maintient le cap et accueille en ce début de saison un effectif proche de l'avant COVID.

Nos valeurs sont le sport, le respect, la solidarité, la convivialité. Venez nous rejoindre !

Nos équipes & licenciés

Le club compte 95 licenciés en ce début de saison :

une équipe U7 mixte avec 6 licenciés participant à des tournois départementaux,
deux équipes U9 mixte avec 21 licenciés participant à des plateaux départementaux,
deux équipes U11 mixte avec 16 licenciés engagées en championnat départemental,
une équipe U13 féminine avec 6 licenciées participant à des rencontres 3 contre 3 et engagée en championnat départemental,
une équipe U13 masculine avec 5 licenciés engagée en championnat départemental,
une équipe U15 masculine avec 13 licenciés engagée en championnat départemental,
une équipe U18 masculine avec 9 licenciés engagée en championnat départemental,
une équipe Séniors filles avec 11 licenciées engagée en championnat départemental,
une équipe loisirs mixte avec 10 licenciés,
une équipe de dirigeants et d'officiels avec 10 licenciés.

Nos engagements

Nous avons 7 équipes engagées en championnat départemental et inter départemental. Cette année, en raison de l'absence temporaire de plusieurs joueuses, notre équipe Sénior a préféré ne pas s'engager en Régional mais gageons qu'elle sera au RDV la saison prochaine.

Nos manifestations

Le BDSP en ce début de saison a participé à la marche d'octobre rose,



a organisé une soirée Halloween et un loto le 13 novembre.



Et ce n'est pas fini, il est aussi prévu l'organisation :

- ◆ d'un goûter de Noël le 17 décembre 2022,
- ◆ du Carnaval le 11 mars 2023,
- ◆ un second loto le 26 mars 2023,
- ◆ une rencontre 3*3 le 3 juin 2023 sur la place du village de St Paul.

Nos remerciements

Pour leur soutien, nous souhaitons adresser nos remerciements aux mairies de Damiatte et Saint Paul Cap de Joux, à la CCLPA, au Conseil Départemental et Conseil Régional, au Comité départemental et à la Ligue Occitanie. Nous remercions également nos sponsors, tous les bénévoles, les coachs et membres actifs, totalement indispensables à la vie du club.





COMITE DES FETES DE DAMIATTE

Les bénévoles du Comité des Fêtes de Damiatte ont eu l'immense plaisir d'organiser les traditionnels événements en 2022 et retrouver ainsi la convivialité entre villageois !

Le vide grenier

C'est sous un soleil radieux que les Damiattois et habitants des alentours se sont retrouvés pour vendre leurs objets et affaires inutilisés lors du vide grenier du 8 mai 2022.

Les exposants nombreux (plus de 100) ont rempli la Place de la Liberté et l'Avenue de Graulhet avec leurs stands.

Le public est venu très nombreux dénicher des petits trésors, se balader, passer un bon moment en famille ou entre amis, se restaurer (promis l'an prochain, on sera plus rapide pour les frites, on a changé de friteuse !)

Merci pour cette belle journée printanière qui fut un succès sympathique !



Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 14 mai pour l'édition 2023 !

Les Fêtes générales



C'est moins d'un mois après le vide-grenier que l'on se retrouve les 3, 4 et 5 juin à Damiatte pour la fête du village dans la joie et dans la bonne humeur.

Le vendredi soir était plutôt calme avec l'animation du Dj et écourtée par la pluie qui s'est invitée à la fête.

Le samedi après-midi, malgré la chaleur écrasante, le concours de pétanque a été un succès avec une vingtaine d'équipes.

Samedi soir, au clou de la fête, un bel orage éclate !!

Le feu d'artifice, offert par la Mairie, a été tiré au Lac Saint Charles, malgré tout, et émerveillé les yeux des Damiattois.

Les bénévoles du comité ont scruté la météo espérant que l'orage s'arrête rapidement.

Ouf ! À 22 h 30 on a enfin pu donner le feu vert à Manhattan qui a enflammé le dance-floor jusqu'au bout de la nuit !!

Le dimanche midi, la chaleur accablante a eu raison du repas, mais n'a pas démotivé les pétanqueurs venus encore plus nombreux que

la veille. Dimanche soir, la fête s'est prolongée autour de la buvette et d'un repas simple dans une ambiance conviviale. Merci pour ces beaux moments festifs.

L'an prochain, pour éviter le mauvais temps, pour étaler les animations sur l'année, proposer un événement pendant les vacances, et réunir le maximum de bénévoles, nous avons décidé de vous donner rendez-vous le week-end du 4 et 5 AOUT !!!

Notez déjà la date ! On vous prépare plein de surprises !



Le marché de Noël

Nous vous donnons rendez-vous pour le marché de Noël le dernier dimanche de Novembre pour le Marché afin de vivre la magie de Noël, avec une vingtaine d'exposants créateurs et producteurs locaux chez qui vous pouvez faire vos emplettes de Noël. C'est également une journée remplie d'animations et bien évidemment la visite du Père Noël !

Le Comité des fêtes compte aujourd'hui environ une trentaine de bénévoles motivés. C'est notamment grâce à l'arrivée des jeunes qui sont plus motivés que jamais pour faire vivre leur village !

Le Comité des Fêtes remercie le personnel de la Mairie, Mme le Maire pour leur aide précieuse lors des événements.

Nous remercions bien évidemment le public venu nombreux sans qui tous nos événements ne seraient pas possible

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour partager de beaux événements pleins de surprises et de convivialité

Merci à tout le monde !

Les bénévoles du Comité des Fêtes de Damiatte



L'Association du Centre de Compétition de Corbière prête à vous accueillir pour une nouvelle année !

Implantée dans un cadre exceptionnel avec ses 42 ha de bois, des sentiers de balades magnifiques et de vastes installations, la structure a su garder sa jeunesse depuis maintenant plus de 30 ans !

A cela s'ajoutent 2 carrières, un manège couvert pour assurer les cours en cas d'intempéries, un marcheur, tout cela entouré de vastes prés.

Des pensions pré ou boxe sont proposées avec un suivi quotidien et un travail de votre cheval en fonction de la formule demandée.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Les Écuries proposent un accompagnement d'enseignement complet : de l'initiation à poney jusqu'en compétition (CSO, CCE, Dressage) encadré par une équipe qualifiée et diplômée d'État. Tout au long de l'année sont organisés des stages découverte jusqu'au perfectionnement ainsi que le passage des examens fédéraux, pendant les périodes scolaires. En plus des nombreux investissements réalisés sur les installations, les nouveautés sont également au programme du Centre équestre :

Des stages en été sont proposés aux petits et grands. La meilleure façon de s'immerger dans la vie du club et d'être au point pour les examens !

Stages découverte de nouvelles disciplines, l'équitation sous toutes les coutures

Nouvelle équipe de concours club : les galops ayant été validés avec succès cet été, c'est parti pour les concours externes, débutés dès la rentrée !

En 2023 auront lieu 2 Concours de Saut d'Obstacles : le dimanche 2 avril 2023, ainsi que le dimanche 12 novembre (partie du circuit OTC). Nous vous attendons nombreux !

Tous les ans se tient le Concours de Saut d'Obstacles des Écuries de Corbière. Nous vous attendons nombreux pour cette édition 2023
Ouvert à tous !

Nos cavaliers ont brillé en compétition lors de ce début de saison, avec de nombreux classements sur plusieurs disciplines. Voici quelques résultats :

CCE Amateur 1-

Alice CROS 4eme , avec son cheval Winalot Pooh au haras national de Pompadour
Chloé ESCOURBIAC est régulièrement sans faute dans les épreuves amateur avec sa jument Eci-
ra du Puy

CSO Club 1-

Mélissa BARRAL, Claire JOLIMAITRE et Audrey CHARPENTIER finissent leur tour sans pénalité
Zoe BERNARD-LECHEVALLIER et son fidèle Abou du Puget finissent 5ème de la Club 2 et gagnent
la Poney 1

Tous les cavaliers progressent en concours et ce n'ai que bonne augure pour la suite.

En parallèle, le gérant de la structure AURELIEN LEROY Athlète de haut niveau en CSO s'est remarquablement illustré lors de plusieurs CSO 5* en France et en Europe.

Voici quelques résultats de sa saison :

- Corée, se classe 2eme de l'épreuve 140 (CSI** de Vidauban) et une première place dans la 140 de Valence
 - Croqsel de Blagnac gagne le grand prix de San Giovanni
 - Cohiba, réalise de nombreux classements dans les cycles jeunes chevaux 7 ans
- Et de nombreux classements tout au long de cette saison de concours pour tous les chevaux de l'écurie.

Écuries de Corbière, 81220 Damiatte
Renseignements et infos : Tél : 0624501034
Tél : 0621915059
Mail : poneyclubdecorbiere@gmail.com



Damiatte Culture et Patrimoine

Cette année 2022, l'association a repris ses habitudes avec des manifestations, réunions mensuelles, la fête de l'artisanat...

Les 30 et 31 Juillet, nous avons renouvelé la fête de l'artisanat au domaine du Vergnet, la météo était au rendez-vous et la qualité des exposants aussi.

Nous remercions Mr LACOURT de nous avoir permis de faire cette manifestation, ainsi que les exposants pour leur professionnalisme et leurs talents.

Nous remercions également la mairie de Damiatte pour son implication logistique et la subvention accordée.

En 2023 la manifestation aura lieu fin juillet mais nous vous ferons savoir plus tard les détails de cette fête de l'artisanat.



Le thème choisi pour les JEP (Journées Européennes du Patrimoine) les 17 et 18 septembre 2022 était l'initiation à l'archéologie. Une quarantaine de visiteurs sont venus et ont partagé un moment de dialogue et de découverte. Plusieurs sites archéologiques étaient représentés sur les périodes des 17ème et 18ème siècles, grâce à des tessons de céramiques.

Il y aura en 2023 une collaboration avec le réseau des écoles local sur le thème de l'archéologie, sur la base de l'exposition des JEP.

En 2023, nous proposerons une manifestation autour des photos et documents sur Damiatte ; ce projet est en cours et sera concrétisé en milieu d'année.

L'association remercie la mairie de Damiatte, ainsi que les personnes qui enrichissent la collection d'objets et documents locaux.

Enfin, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année 2022 et vous disons à bientôt en 2023.

Le bureau de Damiatte Culture et Patrimoine

F.N.A.C.A.

Comité de SAINT PAUL CAP DE JOUX

De cette année 2022, nous aurons en mémoire la canicule de l'été qui a été une période éprouvante pour la plupart de nos adhérents, compte tenu de leur âge avancé.

Mais, fidèles au devoir de mémoire, le dimanche 20 mars nous avons commémoré le 60ème anniversaire du cessez le feu en Algérie. La cérémonie s'est déroulée au village de VITERBE en présence de Martine KAZIMIERCZACK Maire de VITERBE, Laurent VANDENDRIESSCHE Conseiller Départemental, les Maires du Canton, les adhérents venus nombreux participer à la journée du souvenir et la population de VITERBE. Après la cérémonie un vin d'honneur était offert par la Municipalité dont nous remercions pour l'accueil qui nous était réservé. Un repas amical servi au restaurant « L'Hermitage » à FIAC termina cette journée qui fut l'occasion de retrouvailles, après cette dure période de pandémie.

Nous avons participé aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre et nous remercions les adhérents venus à ces manifestations du souvenir.

Avec ce Covid qui est toujours présent, nos activités sont réduites.

Une réunion du Conseil d'Administration a eu lieu le 28 septembre dernier.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de fixer le jour de l'Assemblée Générale au 24 novembre dans la salle du restaurant « L'Hermitage » à 10 h 30 qui sera suivie d'un repas amical, dans cette même salle.

Le loto annuel n'aura pas lieu cette année, nous verrons pour les années à venir comment l'organiser pour que la charge ne soit pas trop lourde.

Nous avons une pensée particulière pour nos adhérents décédés. Depuis septembre 2021 nous déplorons les décès de :

- COSTE Claude de CASTRES
- LE GUEHENNEC Jean-Pierre de FIAC
- BATIGNE Alain de Saint Paul Cap de Joux
- BOYER Georges de VITERBE
- FERRIER Hervé de Saint Paul Cap de Joux
- LAROQUE François de Fiac
- THOMIERE Yvette épouse de Roger THOMIERE de Damiatte
- GONTIER Claude de Fiac

A toutes ces familles éprouvées nous renouvelons notre profonde sympathie et nos très sincères condoléances.

La fin de l'année approche et nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, une très bonne santé, Bonne et Heureuse année.

Prenez bien soin de vous.



GENERATIONS MOUVEMENT « SOLEIL D'AUTOMNE » DAMIATTE

Avec beaucoup d'effort et de volonté, le club continue de survivre et nous maintenons notre effectif autour de 70 adhérents, ce qui donne un bon pourcentage par rapport à la moyenne des associations Générations Mouvement Départementale. Le problème d'aujourd'hui, c'est qu'il nous manque des responsables qui veulent s'engager pour diriger une association.

Il est vrai les temps ont changé, les mentalités aussi, à l'heure actuelle il y a beaucoup plus de distractions qu'avaient nos parents à l'époque où ils venaient au club. Certainement que la gestion d'une association pour les responsables de l'époque était beaucoup plus simple. De nos jours, il faut savoir utiliser l'outil numérique pour pouvoir travailler correctement et plus vite, avec moins de frais, notamment dans la correspondance. Toutes les correspondances administratives se font via internet, mais avec un peu de bonne volonté, c'est un problème qui n'est pas insurmontable. Il existe des cours de formation auxquels tout le monde peut accéder, sincèrement je vous invite à aller les suivre. L'investissement dans une association, quelle qu'elle soit, demande beaucoup de temps, il y a aussi les responsabilités qui vont avec ; c'est la raison pour laquelle notre bureau a été renouvelé suite à la démission de la présidente Mme Josette Boyer. Malheureusement, je pense que cette situation sera de plus en plus fréquente dans les associations. En réunion du conseil d'administration le 4 octobre, le bureau a été reconstitué comme suit :

- Président : Georges Roudet
- Trésorier : André Puginier
- Secrétaire : Odette Roudet

Nous lançons un appel aux jeunes retraités qui voudraient s'investir à nous rejoindre, rassurez-vous cela ne fait pas vieillir, tout le contraire, on reste jeune et on passe de bons moments dans la joie et la bonne humeur.

Le 6 Novembre nous avons organisé le loto, malgré le grand beau-temps qui régnait sur Damiatte et les environs, nous avons eu beaucoup de participants que nous remercions vivement.

En raison du covid, il y a deux ans que nous n'avons pas fait de loto, de ce fait les fonds diminuent ce qui nous a obligé à réduire nos dépenses.

Le programme de l'année se terminera par le repas de Noël le Mercredi 7 Décembre avec les anniversaires des adhérents du second semestre.

En attendant la nouvelle année, nous espérons que nos adhérents pourront se retrouver en famille pour les fêtes de fin d'année. N'oublions pas celles et ceux qui se trouvent en maison de retraite et à quoi nous souhaitons beaucoup de courage pour affronter l'hiver, avec le manque de soleil, et la solitude pour certains qui est souvent présente.

L'année 2023 débutera par la fête des rois le Vendredi 6 Janvier à 14h00 à la petite salle, nous vous offrirons la galette des Rois, nous en profiterons également pour collecter les cotisations 2023 dont le prix reste fixé à 13 € .

Le temps passe très vite, l'année 2023 approche, que celle-ci nous soit douce et légère et nous apporte à tous la paix, la joie, le bonheur et la santé.

Meilleurs vœux à vous tous, bonne et heureuse année 2023.

Le Président
Georges Roudet





INICI

Les Nouvelles

Les conditions météo ont impacté la plupart de nos projets. Malgré cela, le climat reste au beau fixe pour nos adhérents.es.

Jardins partagés et Fête de la courge

Ceux sont ces 2 activités qui ont été le plus touchées. Comme dans nos jardins familiaux, la récolte des pommes de terre a été catastrophique, les haricots verts rares, et les courges ont la taille de guêpes. Nous avons donc dû annuler pour la première fois en 10 ans la fête de la courge par défaut ... de courges.

Pour rejoindre les jardiniers.es, contactez le 06 33 50 53 56



Cueillette et pressage de pommes

L'année n'a pas non plus été très favorable aux pommiers. Nous avons cependant réussi à avoir suffisamment de pommes pour mettre en œuvre un pressage. Entre l'apport des 12 cueilleurs de l'association et celui des particuliers, nous avons tout de même pu presser 3800kg de pommes. Le rendement n'ayant été que de 49%, nous n'avons eu aucune bouteille à mettre à la vente.

Ces 2 journées d'intense activité se sont déroulées, comme d'habitude, dans un climat d'entraide joyeuse. Espérons que 2023 produira de nombreuses pommes bien juteuses.

Fête de la musique

La scène musicale ayant été prévue à l'intérieur de la salle des fêtes, la soirée a pu se dérouler sereinement malgré la pluie arrivée dès la prestation des majorettes.

Cette fête a gardé l'esprit de sa création, avec des artistes locaux qui interviennent bénévolement, une diversité de genre, musique vibratoire, chansons françaises, jazz, pop/rock et même cette année une démonstration de danse : la Biodanza.



Si vous avez envie de faire partager votre passion musicale, faites-vous connaître au 06 72 65 00 73, la recherche d'artistes amateurs ou confirmés, commence dès maintenant.

Cinécran

Les enfants ont pu voir en 2022, « Maman, il pleut des cordes », « Koati » et « Pil ». Il y aura aussi une séance le 21 décembre.

En 2023, retenez les dates du 22 février, 26 avril et 21 juin, les titres des films ne sont pas encore connus, mais ils sont toujours projetés à 14h dans la salle des fêtes de Saint Paul.

Yoga

Les cours ont repris dans la petite salle des fêtes de Damiatte, toujours animés par Corine Lacaze-Goulesque le lundi de 16h 45 à 18h15 ou de 18h30 à 20h. Tél : 06 30 96 87 85

Chant

L'association s'est enrichie d'un nouveau groupe ; il a vu le jour en septembre, pas de chef mais une autogestion par les participants.es.

Il se réunit dans la petite salle de Damiatte le mardi de 20h à 22h. N'hésitez pas à rejoindre cette expérience que vous soyez chanteuses, chanteurs débutants.es ou confirmés.es.



Si vous avez un projet tourné vers l'écologie, la solidarité ou la culture, l'association INICI vous accueillera, n'hésitez pas à nous contacter 06 72 65 00 73

LOUS DESFERRATS



Le Club LOUS DESFERRATS de DAMIATTE-ST PAUL a repris ses activités mi –septembre après une année un peu plus animée que les précédentes.

Le club compte 51 adhérents au 11 novembre 2021 mais il reste encore quelques personnes qui, après avoir testé les différents groupes, constituent leurs dossiers de demandes de licence. Nous devrions arriver à environ 60 personnes pour cette année.

Les jours de sortie sont inchangés à savoir :

Le lundi RDV à 14h00 place de St Paul , environ 7 kms petite vitesse autour de St Paul, Puylaurrens, Magrin ou Jonquières.

Le mercredi RDV à 13h30 place de St Paul , rando entre 9 et 13 kms allure normale

Le dimanche RDV à 8h30 place de St Paul rando d'environ 12 kms allure rapide.

Le club est affilié à la fédération Française de la Randonnée (FFR).

Le coût de la licence valable jusqu'au 31 août 2023 est de 40 euros (28 FFR +12 club).

La saison dernière nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle galette des rois, il était impossible, en raison de l'épidémie, de réserver une salle municipale. Par contre nous avons pu faire la rando de l'aube le 16 mai et la rando nocturne le 24 juin.



Ce début de saison, nous avons participé à la 1^{ère} Rando relais Téléthon du TARN SUD organisée à l'initiative d'élues de LABASTIDE ST GEORGES, d'associations de CASTRES LAMEILHE et AFM TARN SUD.

Suite à l'assemblée générale du 18 novembre 2022, le bureau est le suivant :

- Président : Yannick FRANCOU
- Trésorière : Véronique VIEU
- Secrétaire : Sandrine RIEUVERNET

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante :

lousdesferrats81220@gmail.com

BONNE ANNEE 2023



PÉTANQUE DAMIATTOISE

Ça s'est passé en 2022 :

1 . Concours amicaux qui étaient réservés aux licencié(e)s des sociétés de : Viterbe, Damiatte, St-Paul, Vielmur, Guitalens. Participation de 20 équipes environ à chaque concours ;
Concours ouverts aux licenciés de chaque club - En doublettes - En 3 parties -Engagement gratuit, jet du but **21H00**.

Calendrier des rencontres

VENDREDI	22	AVRIL	à	VITERBE
VENDREDI	29	AVRIL	à	VIELMUR
VENDREDI	06	MAI	à	GUITALNS
VENDREDI	20	MAI	à	DAMIATTE
VENDREDI	03	JUIN	à	ST-PAUL
VENDREDI	17	JUIN	à	VITERBE
VENDREDI	24	JUIN	à	GUITALENS
VENDREDI	02	SEPTEMBRE	à	VIELMUR
VENDREDI	09	SEPTEMBRE	à	ST-PAUL

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE A GUITALENS : BOUQUET FINAL REPAS servis à la salle communale

2 . L'entente Viterbe Damiatte, une expérience couronnée de succès

C'est dans notre village que s'est déroulée le 5 novembre, la 1ère Rencontre annuelle symbolisant l'entente entre les sociétés de la pétanque de Viterbe et de Damiatte dans la catégorie féminine et le jeu provençal chez les hommes.

Dès leur arrivée, les Viterbois furent conviés à un de ces petits déjeuners sans lesquels la rencontre entre nos deux villages n'aurait pas été ce qu'elle fût : un grand moment de convivialité. Le reste de la journée tout aussi traditionnel, fut comme espéré, fort apprécié.

Le programme :

- Un concours en 4 parties mettait aux prises une quinzaine de doublettes formées, autant que possible, à parité de joueurs et joueuses Viterbois et Damiattois.,
- Interruption vers midi pour l'apéritif très attendu, suivait ensuite un repas grillade préparé par nos soins, servi à la salle du Rec, à une trentaine de convives, agrémenté de chants et de bonnes histoires laissant peu de place à la tristesse.
- Vers 16 heures reprise des parties

En fin de journée fut établi le classement du concours amical. Si de nouvelles têtes sont apparues, si les mentalités ont quelque peu changées, l'envie de se rencontrer dans le même esprit fraternel, sera toujours intacte à tel point que cette journée s'annonce comme un moment incontournable de la vie des 2 sociétés. C'est en levant le verre de l'amitié que les deux clubs se séparèrent.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain : c'est à Viterbe que tout le monde se retrouvera pour la 2^e confrontation.

3. 32^e édition en 28 ans

Le 30 octobre dernier nous avons retrouvé nos amis de la Pétanque Ambialetoise pour la traditionnelle rencontre amicale, 32^{ème} du nom, entre nos deux sociétés. Depuis près de 28 ans c'est devenu pour notre petit club un évènement incontournable, attendu par de nombreux (ses) licencié(e)s, qui clôturera la saison par une journée de pétanque pleine d'amitié. Cette année c'est Damiatte qui recevait et comme le veut la tradition, nous avons attaqué la journée par un casse-croûte copieux destiné à prendre des forces avant de passer à des choses plus sérieuses : les parties de pétanque !

Deux parties plus tard, interruption vers midi pour l'apéritif très attendu, précédé de l'échange de trophées souvenirs et de discours entre les deux présidents, Patricia CORREIA « présidente d'Ambialet » et Gérard BRET président de la « Pétanque Damiattoise ».

Comme à l'accoutumée, le repas de midi, pris au restaurant « Auberge de l'Agoût », a été l'occasion de renforcer les liens d'amitié, puis il s'est poursuivi dans une chaude ambiance où les conteurs et spécialistes de la chansonnette avaient sorti leur répertoire. Vers 15 heures reprise des parties. Beaucoup de joueurs se sont vus remettre un trophée, et **c'est en levant le verre de l'amitié que les deux clubs se séparèrent après s'être donné rendez-vous l'an prochain à Ambialet pour la 33^{ème} édition en 29 ans d'existence.** Toutes et tous ont participé dans le même esprit d'amitié et c'est la marque forte de ces rencontres, c'est aussi ce qui explique la longévité des liens entre nos deux sociétés.

Ça se passera en 2023 :

DIMANCHE 08 MAI 2023

CONCOURS OFFICIEL DOUBLETTES MIXTES - NON-STOP

(Organisé par la Pétanque Damiattoise) - 14h30 - JET du BUT - Au stade du Rec

Apport : **30% + mises - Concours normal (principal + complémentaire) –**

- Renseignements : **06 48 06 90 39 – 06 48 06 87 24**

- Licence **2023** obligatoire – règlement FFPJP

Mardi 01 AOUT 2023

CONCOURS DE PETANQUE PROMOTION à DAMIATTE

Au stade du Rec

Renseignements : 06 48 06 90 39 – 06 48 06 87 24 - gmc-bret@wanadoo.fr

Licence **2023** obligatoire – règlement FFPJP

CONCOURS PROMOTION DOUBLETTES MASCULIN (POULES)

Apport 600€+ Mises + Coupes

Engagements : 10€

Jet du but 10h00 - arrêt des parties 12h00

CONCOURS (B) DOUBLETTE PROMOTION MASCULIN (E. D.)

Dotation 30% + Mises + Coupes

Engagements : 8€

Jet du but 15h00 – NON STOP

CONCOURS DOUBLETTE FEMININ (Poules)

Dotation : 300€ + mises + Coupes

Engagements : 10€

Jet du but 14h30 - NON STOP

Tous les paiements se feront au cumul

Quelques dates importantes à retenir

- DIMANCHE 08 MAI 2023 : CONCOURS OFFICIEL DOUBLETTES MIXTES

- Le 1^e concours promotion de pétanque Mardi 01 AOUT 2023

Les pétanqueurs vous présentent leurs vœux de bonheurs et de santé pour l'année 2023

Ping Saint Paulais Pays de Cocagne

Une reprise au top

Après avoir animé l'été avec de nombreuses animations : tournois, stages, séjour au centre de vacances de La Courbe, et autres, le club a organisé sa traditionnelle Assemblée Générale qui a permis de mettre à jour ses statuts, son règlement intérieur et modifier son appellation pour mieux correspondre au territoire sur lequel il intervient. L'entité Pays de Cocagne est ainsi venue s'accoler au nom du club initial.

Au-delà, le club a été particulièrement actif à la rentrée avec une participation à tous les forums d'associations du territoire dont celui évidemment de Damiatte. Ce dernier a permis d'établir quelques contacts avec des futurs licenciés. A ce titre, notre association remercie chaleureusement la Mairie de Damiatte pour son soutien financier et sa présence sur nos manifestations.

Avec 6 sites : Saint Paul, Lautrec, Cuq Toulza, Labastide Saint Georges et Lugan répartis sur 3 Communautés de Communes, le club a ainsi pris une nouvelle dimension devant ainsi embaucher une deuxième personne à temps plein, Alexandra Teyssier, diplômée du DEJEPS Tennis de Table comme Kévin Louarn, cheville ouvrière du club et salarié depuis plus de 10 ans. A cette heure, le club a atteint les 200 licenciés et dépassera les 220 en fin de saison, se situant ainsi dans les 4/5 plus importants clubs d'Occitanie.

Depuis la reprise fin août, les entrainements se déroulent parfaitement avec une offre de pratique pongiste quotidienne pour les enfants comme pour les adultes. De nombreux projets sont en cours de préparation et d'ores et déjà les premiers résultats sont excellents.

Plusieurs pongistes évoluent au niveau national comme Manon Lelaidier, Lalie Sandral, Nohlan Berthier ou Angèle Marquier. Estelle Clouscard, habitante de Damiatte réalise elle aussi de belles performances et a aussi pu participer à un tour national. Avec Sarah Gazagnol Goncalves, autre jeune fille de la commune, nous avons là deux espoirs du club qui ont énormément progressé. Citons naturellement Corentin Sans, cadet, qui ne cesse de réaliser d'excellentes performances et s'approche lui aussi du niveau national dans sa catégorie. Quels beaux symboles que ces 3 jeunes qui représentent Damiatte à un tel niveau aux quatre coins d'Occitanie.

Il reste encore de la place pour vous inscrire, petits ou grands par exemple sur le site de Saint Paul. Contactez Kévin au 06 24 26 95 38.

Toute l'actualité du club est à retrouver sur le site www.pingstpaulais.com
ou la page Facebook : Ping Saint Paulais Pays de Cocagne.



**Nos espoirs Sarah et Estelle et
deux coéquipières**



**Le Groupe Performance encadré par nos deux
techniciens professionnels**



ASSOCIATION SPORTIVE PONEY CITY

Poney City n'est pas un club d'équitation comme les autres, quel est son secret ?

A Poney City, on peut bien sûr prendre des cours d'équitation hebdomadaires ou à la carte mais aussi participer à des stages durant les vacances scolaires, passer ses galops et s'épanouir au contact des poneys. Enfants (à partir de 18 mois avec les bébés cavaliers) et adultes, tout le monde y trouve sa place et Poney City accueille régulièrement des groupes d'enfants en difficultés (ITEP le Naridel, Ferme aux Colombages...), qui trouvent dans la pratique de l'équitation et la pédagogie par le jeu, un véritable outil pour l'apprentissage du respect, de la concentration, du dépassement de soi. Le club est également ouvert aux écoles primaires de la région et était cet été au Centre de Loisirs de La Courbe à Graulhet.

L'Association Sportive de Poney City ouvre régulièrement les portes du club pour faire découvrir le merveilleux animal qu'est le poney et les joies de l'équitation. Cette année, le club a participé à la journée nationale de « la Fête du poney » le 22 mai dernier et a accueilli de nombreux visiteurs. Comme à chaque rentrée, sous un soleil radieux, de nombreux enfants ont fait leur baptême à poney à la journée portes ouvertes du 18 septembre.

Qui dit rentrée, dit compétition, lors du premier CSO de la saison, le 02 octobre, de nombreux cavaliers de Poney City se sont démarqués en montant sur le podium. Nous comptons cette année pas moins de 3 champions départementaux ! Nous vous attendons pour les prochaines compétitions, à vos agendas : concours de dressage 05/02/2023, CSO 19/03/2023 et 14/05/2023. Buvette, soleil et bonne ambiance garantis !





Cette saison, une jeune fille du club a souhaité s'engager dans l'Association Sportive de Poney City, voici son portrait :

Bonjour Elijah, qui es-tu et depuis quand connais-tu Poney City ?

« Bonjour, je suis Elijah Le Mignon, j'ai 15 ans, j'habite à Graulhet. Cela fait 3 ans que je monte à Poney City mais j'étais déjà venue avec mon école quand j'étais en CP. »

Peux-tu nous parler de ta passion pour les poneys et l'équitation :
« Monter à poney mais aussi être simplement auprès d'eux, m'en occuper, les panser, et effectuer les tâches nécessaires à la vie du club me détend et me rend heureuse. J'ai eu mon galop 3 cet été et je vais bientôt débiter la compétition.»

Raconte-nous ton implication au sein de l'association sportive Poney City : « Je suis en première STAV (Sciences et Technologies Agricoles et du Vivant) à Saint Affrique dans l'Aveyron et pour mon épreuve « Engagement citoyen » qui compte au Bac, j'ai décidé de m'impliquer dans l'Association Sportive de Poney City. J'assiste aux réunions de l'association, je m'implique comme bénévole dans l'organisation des concours et des manifestations, j'aide à écrire cet article, et j'aimerais organiser un évènement tel que la fête du club. »

L'Association sportive est très heureuse d'accueillir Elijah dont l'engagement, l'énergie, la débrouillardise et la bonne humeur ne cessent de nous épater !

Une pédagogie originale et ludique, des poneys heureux au pré toute l'année, l'accueil de tous dans la convivialité, des compétitions, voilà la recette du bonheur à Poney City !



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE



L'ouverture de la chasse a eu lieu le 11 septembre avec une chaleur inédite. Les chasseurs et leurs compagnons à 4 pattes n'ont pas eu la partie facile avec les températures du mois d'août.

Mais nous avons pu constater que le petit gibier était bien présent.

Mais les chasseurs de gros gibiers n'ont pas eu de repos depuis la fermeture au mois de février, les sangliers sont toujours plus nombreux et causent énormément de dégâts chez les agriculteurs. Parmi ces sangliers, nous avons pu constater que des cochons chinois et bêtes de ce genre se baladent en toute liberté et causent également des dégâts ; ils peuvent aussi occasionner des accidents de la circulation. Les propriétaires de ces animaux doivent les clôturer afin qu'ils ne puissent se balader en toute liberté, l'**Office national de la chasse et de la faune sauvage** (ONCFS), est très clair sur le sujet, tout type de cochon domestique doit être détenu dans un enclos, l'ONCFS donne les plans. Les personnes laissant divaguer ces animaux s'exposent à des amendes.

La société communale est à l'écoute de tout le monde et surtout du monde agricole, nous sommes des bénévoles et nous faisons au mieux pour protéger les cultures, la volaille dans les basses-cours ; mais nous ne pouvons agir que si les terres sont signées à la société. Les règles sont établies par la fédération des chasseurs du Tarn.

Après deux ans de COVID les lotos reprennent, nous ferons deux lotos avec toujours de nombreux lots aussi jolis les uns que les autres.

Le 1^{er} LOTO le 11 février 2023

Le 2^{ème} LOTO le 18 mars 2023

Les deux lotos sont le samedi soir à 21 heures.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

TENNIS CLUB BEAUZELLOIS

Les installations du Tennis Club Beauzellois restent à la disposition de tous les adhérents ayant acquitté leur cotisation annuelle (valable du 01/01 au 31/12) aux prix suivants inchangés depuis de très nombreuses années :

- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans,
 - 12 € pour les personnes de 12 à 18 ans,
 - 23 € pour les personnes de plus de 18 ans,
 - 38 € pour la carte familiale quel que soit le nombre de membres,
- 15 € pour la carte hebdomadaire qui est la plus adaptée aux pratiquants séjournant en courte durée sur les résidences de loisirs.

Les cartes sont à acheter chez Mr et Mme VERP Alain et Nadine à Beauzelle.

Les courts sont exclusivement réservés à la pratique du tennis. Pour y pénétrer, les chaussures de sport sont obligatoires. Il n'est pas permis de se balancer sur les filets ou de s'asseoir dessus.

Les adultes sont responsables des évolutions de leurs enfants.

Ces installations sont entretenues par un très petit nombre de bénévoles qui demandent de respecter le règlement affiché sur la porte de la salle et à l'entrée des courts.

Comme tout entretien, cela a un coût, c'est pourquoi, comme dans tous les sports, on doit s'acquitter d'une cotisation pour pratiquer.

Si tout le monde est respectueux de ce qui précède, toutes les conditions seront réunies pour passer la meilleure saison de tennis qui va suivre.

Bonne fin d'année pour tout le monde.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

CULTURE ET PATRIMOINE

Nom de l'association	Président	Adresse	Nde téléphone
Avenir de DAMIATTE	Monsieur MAURIES Henri	518 Chemin de La Rasairié DAMIATTE	05.63.70.70.42
Damiatte Culture & Patrimoine	RIVALS Olivier	Mairie de DAMIATTE damiattculturepatrimoine@yahoo.com	

ANIMATIONS ET LOISIRS

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
Arts et Loisirs (Dessin théâtre)	Madame GAYRAUD Christine	662 Chemin de Limardié DAMIATTE	05.63.42.05.65
Club Génération Mouvement	Monsieur ROUDET Georges	Mairie DAMIATTE	06.89.40.12.47
Comité des Fêtes	Monsieur RIVALS Olivier	Mairie DAMIATTE	06.13.41.50.96
INICI	Madame MOLINIER Gisèle	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	05.63.70.67.73
Les Pimprenelles Saint-Paulaises	Madame CAMPOS Emmanuelle	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	06.82.29.20.48 06.41.41.58.18
Société communale de chasse	Monsieur ROUDET Jérôme	Mairie DAMIATTE	06.09.58.58.05
Société de chasse des plateaux de St Martin	Monsieur FADDI Patrick	91 Chemin d'En Gontier DAMIATTE	06.33.95.63.59
Société de pêche AAPPMA	Monsieur BRET Alexis	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	06.63.24.97.80

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SPORTS

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
ADSP (Athlétisme)	Monsieur BESSIoud Philippe	5 chemin du Païssu DAMIATTE	07.71.71.14.43
Arts et Loisirs (yoga, gym sénior)	Madame GAYRAUD Christine	662 Chemin de Limardié DAMIATTE	05.63.42.05.65
Arts Martiaux Du Pays d'Agout (AMDPA)	Monsieur HUMETZ Michaël	8 Route de Lavour DAMIATTE	06.18.65.42.04
AVLF (Foot vétéran)	Monsieur ALBO Sébastien	Mairie DAMIATTE	06.81.90.68.43
BDSP (Basket)	Monsieur COMBES Dorian	Mairie ST PAUL	06.32.39.06.51
Centre équestre de Corbière	Monsieur NOEL Pascal	Corbière DAMIATTE	06.15.43.44.38 06.08.78.43.85 Catherine.kitten@orange.fr
Poney Club Poney City	Madame BRETEZ Annelise	La Vidalié Basse DAMIATTE	05.63.42.06.45
Ecole de foot	Monsieur DA SILVA Manuel	42 Chemin St Come VIELMUR	06.22.05.72.86
Lous Desferrats (randonnée)	Monsieur FRANCOU Yannick	Borio Blanco 81220 SAINT PAUL CAP DE JOUX	06.73.01.96.31
PAFC (Foot adulte)	Monsieur MORIN Frédéric	Mairie VIELMUR SUR AGOUT	06.42.46.92.15 550911@footoccitanie.fr
Pétanque Damiattoise	Monsieur BRET Gérard	1045 Route de La Cahuzière DAMIATTE	05.63.70.69.28 06.48.06.90.39
Ping St Paulais	Monsieur PRADELLES Patrice	En Assalit SAINT PAUL CAP DE JOUX	06.09.91.48.79
Tennis Club Beauzellois	Monsieur VERP Bernard	5 Chemin du Lézert DAMIATTE	05.63.70.65.20

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SERVICES

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
A.D.M.R	Monsieur BANQUET Serge	6 Chemin Crouzette VITERBE 05.63.75.39.57 stpaulcapjoux@fedes81.admr.org	

ENFANCE

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
Association de parents d'élèves LES ENFANTS DE NOUGARO	Madame JOLLY Sandrine	DAMIATTE	06.20.07.37.13
YAKAFER	Mme JUILLARD	10 Route de Magrin ST PAUL CAP DE JOUX	06.65.68.67.95
L'île aux parents	Monsieur COTTAZ CORDIER Bernard	1 Avenue de Puylaurens ST PAUL CAP DE JOUX	05.63.75.87.70

AUTRES ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre C.A.T.M.	Monsieur ROUDET Georges	La Nougardède DAMIATTE	05.63.70.63.59
FNACA	Monsieur BARTHES Elie	Le Griffoulet ST PAUL CAP DE JOUX	05.63.70.61.23
Amicale des Sapeurs pompiers	Kévin TOURNIER Pierre ESTIVAL	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	06.29.37.73.35
L'Abeille sur Bouquet	Mr David SEON	8 Route de Serviès DAMIATTE	abeillesurbouquet@ emailasso.net
L'Atelier Citoyen Du Val d'Agout	Mme Claire VIALA	8 Route de Serviès DAMIATTE	atelier-citoyen-val- agout@emailasso.net
Aurgili Racing Club	Monsieur PORTA Gilbert	5 Chemin de la Plaine ST PAUL CAP DE JOUX	07.89.68.01.77

PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATION

Ecole Claude Nougaro		8 Place de l'école	05.63.70.72.14
Mairie		7 Route de Graulhet	05.63.70.62.60
S.N.C.F		6 Avenue de la Gare	0.800.31.31.31

AGRICULTURE

CAVAILLES Thibault	Vente de poulets, œufs, colis de vache, porcs bio	144 Chemin du Buguet Bas	06.26.39.46.61
GAEC d'En Gontier	Vente de veau fermier, vache	91 Chemin d'en Gontier	05.63.70.65.76
GAEC des Très Cantous	Fournisseur veau Inter-marché Lavour - vente directe bœuf/veau	1371 Chemin Des Coussels	05.63.50.01.64
GAEC En Naudy	Vente de veau fermier	538 Chemin d'En Naudy	06.45.16.46.99
LA FERME PRIM'VERTS	Vente légumes sur les marchés	100 Chemin de la Juliane	05.63.62.79.26
LES LEGUMES D'AUTAN	Ventes de légumes frais	1332 Route de Serviès	06.34.18.90.10
ROC Roland	Vente d'ail rose	339 Route de La Brunié	05.63.42.04.85

ARTISANS D'ART

BAILE Jean-Pierre	Peintre	3 Route de Serviès	06.09.99.20.78
BIRON Judy	Peintre	304 Chemin de la Vidalié	05.63.73.46.06
DIAZ-GOUJON Pierre	Tout travaux photographiques	1487 Route de Lavour	06.32.30.88.79 diaz.goujon.pierre@gmail.com
MONSARRAT Anne	Ateliers d'affiches anciennes	4 Chemin de Port de Salomon	05.63.82.09.03
VANDENBERGHE François	Sculpteur		f_vandenberghe@orange.fr

ARTISANS

ARTINIAN Rémi	Charpente / ossature bois	807 Route de Vialas	06.40.25.83.76
AUDOUIN Vincent services	Plâtre, électricité, chauffage par énergies renouvelables, photovoltaïques	1645 Route du Rivalou	05.63.70.57.47 06.73.05.50.97
Bâtisseur de jardin RIVALS Olivier	Création et entretien de jardins et espaces verts	5 Rue Sicardou	06.13.41.50.96
BEDOS Cyril	Création, restauration, maçonnerie d'art	35 Chemin d'en Auriol	06.30.00.32.33

PAGES JAUNES LOCALES

ARTISANS (suite)

BLANC Francis	Travaux publics	En Séverac	06.80.66.02.83
Terra Design BOUSQUIERES Maxime	Maçon-Matiériste-Coloriste	5009 Route de Graulhet En Coutet	06.08.52.80.30
ACCEZ Toiture WATERNAUX Ludovic	Charpente	4 Avenue de la Gare	06.10.76.92.59
ArbOccitanie CHAPPEY Benoît	Arboriste grimpeur qualifié	16 Chemin de Camaret Boulibou	06.25.23.76.69
ARBRES SERVICES Mr COUDERC Cyril	Taille, soins, arboriste grimpeur qualifié	973 Route du Rivalou 06.24.90.65.49 contact@arbres-services-occitanie.com	
CONCEPT PEINTURE 81 Antony FIORET	Peinture / décoration / revêtements sols - murs	24 route de Serviès	06.45.85.53.69
FOURNIL Sébastien	Travaux publics	1444 Route de Lavour	06.88.08.34.90
GAYRAUD Jean-Daniel	Scierie	7 Place de Beauzelle	05.63.70.51.05
GUILHOU Thierry	Maréchal ferrant	1434 Route de Vialas	05.63.75.97.34
LAUTARD Armand	Restauration, maçonnerie	3621 Route de Lacapelle	06.83.43.05.45
SARL PEYRE	Terrassement, maçonnerie	918 Route de Saint Martin	05.63.70.80.51 06-78-59-05-46
RICARDOU Sylvain	Charpente	52 Chemin du Bourias	05.63.70.75.82 06.20.99.26.91
ANTIQUITES DU JARDIN RIVALS Olivier	Achat vente de salons de jardins, statues, poteries, maté- riaux anciens, fer forgé ...		06.13.41.50.96
ROSSIGNOL Frères RENOL Composites	Tout type de travaux en fibre de verre	94 Route de St Martin	05.63.74.72.34
ROUDEL Christopher	Plomberie, chauffage, cli- matisation	7 Rue Sicardou	06.24.82.47.53
TOURNIER Kévin	Création entretien d'espaces verts	11 rue Paul Loupiac kevintournier.espacesverts@gmail.com	06.29.37.73.35

COMMERCES

Auberge de l'Agout ALCOUFFE Yannick	Bar et restaurant	2 Route de Graulhet	05.63.70.60.16
Autocars BALENT	Transport	Route de Serviès	05.63.77.51.29

PAGES JAUNES LOCALES

COMMERCES (suite)

ETS Thierry Tout Faire matériaux	Matériaux de construction	166 Route de St Martin	05.63.70.63.16
GILLY Yves	Mobilier urbain, équipe- ment collectivités	9, Avenue du Carbounel	05.63.70.72.42
LACOURT Michel	Brocante	1742 Route de Serviès	milacourt@wanadoo.fr
LA REMORK	Restauration à emporter	4 Rue du Rec	07.49.03.20.49
LE RADIS BLEU Mme NOPPE	Epicerie-Salon de Thé- Petite restauration	9 Route de Graulhet	09.80.56.47.35
Les Rosiers PEYRARD Catherine	Bar	2 Rue des Rosiers	05.63.70.61.35
PACHAMAMA ADELL Christophe	Plantes aromatiques et médicinales	2 Route de Serviès	06.16.36.12.06 https://pachamama-phyto.fr
L'ATELIER Mireille Cyrielle	Coiffure	13 Route de Graulhet	05.63.70.61.68
VANONCE Pizza	Pizzas	278 Chemin d'En Séverac	06.61.17.86.53

HEBERGEMENTS

ARNOULT Michel	Gîtes	Chemin de la Vidalié	06 07 01 83 69
BAILLY Myriam	Gîtes	529 Route de Lavour	06.95.39.03.62
INGHELBRECHT Eliane	Gîtes	1886 Route du Château	05.63.50.02.56 06.85.66.07.51
INGELBRECHT Patricia	Gîte	2711 Route de Lavour	06.88.93.36.03
LAVAGNE D'ORTIGUE Yvonne	Chambre d'hôtes	4355 Route de Graulhet	06.83.12.63.30
LEFUR Hervé et Béregère	Gîtes	Route de La Cahuzière	06.62.67.81.74
DELPEYROUX Stéphanie	Chambre	15 avenue de la Gare	06.22.70.74.79

PAGES JAUNES LOCALES

HEBERGEMENTS SUITE

TRIPONNEY Cécile	Camping	791 Route des Lacs	05.63.70.66.07
------------------	---------	--------------------	----------------

INDUSTRIES

EDILIANS	Tuilerie	12 Route de Graulhet	05.63.82.11.11
RAGT	Collecte de céréales	587 Route des Silos	05.63.70.64.29
SUD FILIERE PLAST	Moules thermoplastiques	28 Route de Serviès	05.63.70.80.78

LOISIRS

Les Ecuries de Corbière KITTEN-LEROY Catherine	Centre équestre	369 Chemin de Corbière	05.63.75.33.59
Poney City LOTTES Agnès	Poney Club	2915 Route du Château	05.63.42.06.45
La Ferme aux Colombages PUECH Danièle	Centre de vacances	337 Chemin de la Bouriasse	05.63.42.05.04
La Ferme Nomade	Ferme pédagogique et itinérante	ferme.nomade@gmail.com 06.01.80.08.96	

PROFESSIONS LIBERALES

BARTHES Janick	Naturopathe	2665, Route de Lavaur	05.63.82.09.06
BRUET Camille Moment détente	Coach en nutrition et bien être, pressothérapie, massage de récupération sportif	DAMIATTE 07.66.35.38.27	
Mr et Mme DEGUARA	Cabinet médical	15, Route de Graulhet	05.63.70.66.59
Infirmières associées du Saint Paulais	Infirmières à domicile	51, Avenue Pierre Fabre 81220 SAINT PAUL CAP DE JOUX	05.63.70.62.81
MAGUERITAT Caroline	Kinésithérapeute	3, Avenue de la Gare	05.63.70.63.57

PAGES JAUNES LOCALES

SERVICES

BAILE Jean-Pierre	Cours de guitare	3 Route de Serviès	06.09.99.20.78
BRET Magalie	Assistante maternelle	5037 Route de Lacapelle	07.81.64.17.82
DIAZ Mary	Educatrice sportive pour enfants Yoseikan Budo	1155 Route de la Cahuzière	06.88.67.39.00
GAYRAUD Nadine	Couture, retouches, décoration	5 Avenue du Carbounel	06.47.16.29.63
GAZAGNOL Michaël	Gazagnol Service Entretien	25 Chemin d'En Causse	06.61.77.03.28
GRIFFOUL Jean-Claude	Infographiste : montages photos, modélisation 3D, muséographie ...	275 chemin de Limardié	06.13.53.53.36 Facebook : ET3D
INSTITUT DE BEAUTE OPHELIE D	Esthéticienne et prothésiste ongulaire	3 Rue Sicardou	06.50.64.11.68
LABTEC PROD Benoît DUMASDELAGE	Photographe - Vidéaste Mariage - Famille - Lifestyle	Téléphone : 0781184940 Email : labtecprod@gmail.com	
LB Méca - LEFIL Brice	Réparations automobile	10 Place de l'Ecole	05.63.71.03.62
L'HEL DU BIEN ETRE	Institut de beauté et coiffure à domicile	94 Route de Saint Martin	06.13.81.09.37
MAUREL Daniel	Bricolage, jardinage	12 Rue Sicardou	06.08.46.77.58
MOUYSET Sylvie	Assistante maternelle	5 Rue Ernest Sans	06.58.91.11.59
Les Ciseaux de Julie	Coiffure à domicile	www.lesciseauxdejulie-81.fr 07.83.61.86.64	
POPOTE SERVICES	Livraison de repas fait-maison à domicile - traiteur	140 Route de Saint Martin	06.27.05.59.96
TETARD Denis	Cours de guitare	10 rue Paul Loupiac	06.73.47.21.97
Thierry PRADES Informatique	Assistance, formation, dépannage informatique à domicile	1693 Chemin d'En Pendarel	06.13.70.24.98
SEGUI Sabrina	Assistante maternelle	24 Route de Graulhet	05.63.75.01.38 06.61.52.74.36

CALENDRIER DES LOTOS ET MANIFESTATIONS 2023

JANVIER 2023					
Samedi	7	20h30	Comité des fêtes	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	8	14h30	Paroisse	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	15	14h30	ADMR	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	22	14h30	Pimprenelles	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	28	20h30	Pompiers	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	29	14h30	générations mouvement	LOTO	Viterbe
FEVRIER 2023					
Samedi	4	20h30	Parents d'élèves	LOTO	Serviès
Samedi	11	21h	Chasse Damiatte	LOTO	Damiatte
Dimanche	12	14h30	Les anciens combattants	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	18	20h30	Comité des fêtes	LOTO	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	26	14h30	Ping St Paulais	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
MARS 2023					
Samedi	4	20h30	Chasse Guitalens-L'Albarede	LOTO	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	5	14h30	Pompiers	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	11	20h45	Chasse Prades	LOTO	Prades
Dimanche	12	14h30	Pétanque St Paulaise	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	18	21h00	Chasse Damiatte	LOTO	Damiatte
Dimanche	19	journée	Pimprenelles	La bourse de printemps	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	25	21h00	Petanque	LOTO	Damiatte
Dimanche	26	14H30	BDSP	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
AVRIL 2023					
Samedi	1	21h00	Société de Pêche	LOTO	Damiatte
Dimanche	16	14h30	les Cocagnous	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
MAI 2023					
Dimanche	14		Comité des fêtes	Vide grenier	Damiatte
JUIN 2023					
Samedi	3	journée	Basket	Tournois	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	4	14h30	Histoire et Culture	LOTO	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	11	journée	comité des fêtes Guitalens	Vide grenier	Guitalens-L'Albarède
Vendredi	30			Fêtes de Guitalens L'Albarède	
JUILLET 2023					
Samedi	1			Fêtes de Guitalens L'Albarède	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	2			Fêtes de Guitalens L'Albarède	Guitalens-L'Albarède